

Aujourd'hui: Chutes de neige  
vents de l'ouest de 30-50 km/h  
Minimum 0° Maximum 3°

Demain: Quelques chutes de neige

DETAILS PAGE A2

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LES  
SPECIALISTES DE  
LA PLANCHE À VOILE  
**OBERSON**  
Laval • Pointe-Claire • Québec  
Cowansville • Repentigny  
St-Jean • Granby  
Gatineau

● MONTRÉAL, MERCREDI 1<sup>er</sup> AVRIL 1987 103<sup>e</sup> ANNÉE N° 160 90 PAGES, 9 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Ailleurs au Québec: 50 cents ■ Îles de La Madeleine: 90 cents **35¢**

## Aujourd'hui

### D1 GM

L'investissement de \$450 millions de GM à Boisbriand permettra de sauvegarder ou de créer 11 000 emplois, dont la moitié en Ontario.

### S4 GRAND PRIX

A la faveur du jugement rendu par la Cour supérieure lundi, la Brasserie Labatt s'attaque à la tâche de rapatrier le Grand Prix du Canada.

### A3 MONTRÉAL

Les dernières données de Statistique Canada maintiennent la population de Montréal au-dessus du seuil psychologique du million.

### A6 JEAN-PAUL II

Le pape Jean-Paul II parlera des droits de l'homme en Uruguay et en Argentine, mais aussi au Chili, où il est attendu aujourd'hui.

### C5 SALVADOR

Un conseiller américain et 43 militaires salvadoriens sont tués lors d'une attaque perpétrée par la guérilla contre la base d'El Paraíso.

## Sommaire

Annonces classées.....	D4, E10, E11, F1 à F6, G1 à G5
Arts et spectacles	
informations.....	B6, C1, C2
horaires.....	C4
Bandes dessinées.....	F3
Carrières et pro.....	C6, C7
Décès, etc.....	G7
Economie.....	cahier D
Etes-vous observateur? ..	E10
Feuilleton.....	F1
Horoscope.....	E11
Le monde.....	C5
Mots croisés.....	G2
«Mot mystère».....	F5
Quoi faire aujourd'hui.....	C4
Télévision.....	C1, C2
Tribune libre.....	B3
Vivre aujourd'hui	
Alim. / Consomm. ..	E1 à E7
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés.....	14
Réjean Tremblay.....	5

## «Baby M» confiée à ses parents adoptifs



d'après UPI, AP et AFP  
HACKENSACK, New Jersey

«Baby M», une petite fille d'un an que se disputaient sa mère biologique, payée pour la mettre au monde, et ses parents adoptifs, a été confiée à ces derniers hier par un juge du tribunal du New Jersey.

La décision du juge Harvey Sorkow.

William Stern serre dans ses bras la petite «Baby M», dont il vient enfin d'obtenir la garde, à l'issue d'un procès de trois mois.

PHOTOLASER AP

rendue à l'issue d'un procès de trois mois, constitue une première aux États-Unis, où il existe un vide juridique en la matière et où tous les précédents litiges de ce genre avaient été réglés à l'amiable.

Le magistrat a donné à William et Elizabeth Stern la garde de la fillette, qui a eu un an vendredi dernier et qui est devenue Sarah Stern. Il a jugé valable le contrat que ceux-ci avaient passé en 1985 avec Mme Mary Beth Whitehead, lui offrant \$10 000 pour qu'elle soit inséminée artificiellement avec le sperme de M. Stern et porte l'enfant. Mme Whitehead, qui a déjà deux enfants, avait toutefois décidé de garder la petite fille, avec laquelle

VOIR «BABY M» EN A 2

## Le Matin: c'est fini

GILLES NORMAND

L'aventure du dernier-né des quotidiens francophones est terminée. *Le Matin*, qui a fini de sombrer en fin de journée, hier, aura connu l'une des vies les plus éphémères de tous les médias auxquels le milieu de l'information a donné naissance: 54 jours... le temps de publier 38 numéros du lundi au vendredi.

Rien de commun avec le *Poisson d'avril!*

La nouvelle a en effet été annoncée hier aux quelque 70 employés de la maison vers 18 h 15, par l'éditeur intérimaire Jean-Pierre Bordua, le directeur des opérations et responsable du budget, Lucien Richard, et le directeur de l'information, Pierre Beaulieu. Précédemment, les trois cadres venaient d'avoir un entretien avec les dirigeants du quotidien *The Gazette*, qui assurait l'impression et la distribution du *Matin*, et qui en était le bailleur de fonds avec la chaîne Southam.

Le quotidien qui logeait au 235 rue Saint-Jacques ouest, dans le quartier des affaires, n'avait plus qu'un maigre tirage de 12 000 à 15 000 exemplaires, selon les évaluations les plus répandues dans le monde de la publicité et de l'information.

L'embarcation avait été durement secouée, vendredi, quand trois des quatre initiateurs du projet, MM. Jean-Guy Duguay, Christian Bellavance et Serge Gosselin, respectivement éditeur délégué, directeur des projets spéciaux et directeur de la rédaction, ont préféré quitter le journal plutôt que d'y investir une certaine somme d'argent qu'exigeait d'eux *The Gazette* pour respecter des engagements pris auprès de la Banque de Montréal, selon ce qu'il a été possible de glaner ici et là.

Les principaux intéressés, y compris M. Bordua, se sont tous refusés à apporter quelque éclaircissement que ce soit quant à ce propos, de même qu'ils n'ont pas voulu commenter, hier, la fermeture de leur journal.

Tout indique que c'est enfin une somme de \$3 millions qui aurait été en jeu et qu'il fallait trouver rapidement, ce qui s'est révélé impossible.

Encore lundi, M. Bordua affirmait à la presse que des négociations étaient entamées avec d'éventuels remplaçants des trois membres fondateurs qui ne faisaient plus partie de l'équipe. De la première équipe de pionniers-actionnaires, il ne restait plus que Pierre Beaulieu, qui était très abattu, hier.

VOIR «LE MATIN» EN A 2

## 50 000 Canadiens vont succomber au cancer en 87

d'après CP et UPI

Un Canadien sur trois contractera un cancer autre que le cancer de la peau durant sa vie, et le nombre total des décès dus au cancer atteindra près de 50 000 au Canada au cours de l'année 1987.

C'est ce qui ressort d'estimations publiées hier par la Société canadienne du cancer et Statistique Canada.

Selon une publication intitulée «Statistiques canadiennes sur le cancer, 1987», 94 700 nouveaux cas de cancer seront déclarés au Canada cette année (à l'exclusion des cancers de la peau sans mélanome).

Quant au nombre total de décès prévu au cours de la même période, il atteindra 49 200, prévoit-on.

Le cancer du poumon a lui seul devrait être à l'origine de 14 900 (16 p. cent) des nouveaux cas de cancer déclarés et de 12 700 décès (26 p. cent).

Les prévisions émises par cette brochure portent sur quatre aspects du cancer au Canada: incidence, mortalité, survie et probabilité d'être atteint d'un cancer durant sa vie.

Le cancer du poumon, causé essentiellement par l'usage de la cigarette, demeurera la forme de cancer la plus courante chez les hommes en 1987, mais seulement dans les provinces de l'Est et en Saskatchewan. Dans l'ouest du pays, les cancers de la prostate sont plus fréquents que le cancer du poumon, ce qui s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'hommes atteignant un âge avancé, période de la vie où l'incidence du cancer de la prostate connaît une forte hausse.

VOIR CANCER EN A 2

## RETOUR AU BERCAIL



PHOTO JEAN GOUJIL, LA PRESSE

Nathalie, 17 ans, et son père Claude Trudel: d'heureuses retrouvailles.

## Nathalie rentre chez elle après une fugue de trois ans et demi

NICOLE BEAUCHAMP

Claude Trudel n'a pas tué le veau gras comme dans la parabole de l'enfant prodigue, mais c'est tout juste. Après une escapade de trois ans et demi, sa fille Nathalie a brisé le silence et est rentrée au bercail, il y a deux semaines.

«Pas un instant, je n'ai perdu l'espoir de la retrouver. Mais un enfant qui disparaît, c'est terriblement cruel. J'aurais préféré une amputation», de dire M. Trudel d'une voix qui s'étranglait d'émotion.

Coulant un regard plein de tendresse vers sa fille, il reprend: «Depuis nos retrouvailles en privé, je n'ai pas assailli Nathalie de questions. Ce qui m'importe, c'est de la savoir là, en bonne santé physique et mentale. Elle est devenue une petite madame qui a vécu plus rapidement que d'autres les étapes de la vie».

Si ce témoignage de ce père et sa fille avait pour but d'encourager les parents des enfants portés disparus, en revanche il jette un éclairage singulier sur le phénomène des fugues des jeunes mi-

VOIR FUGUE EN A 2

## L'Ontario et le Québec font plus qu'Ottawa pour encourager le bilinguisme

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Les efforts du gouvernement fédéral pour faire avancer le bilinguisme officiel ont été d'une telle tiédeur en 1986 que certaines provinces comme l'Ontario et le Québec n'ont eu aucun mal à lui voler la vedette.

C'est ce qu'a déclaré hier le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. D'Iberville Fortier, en déposant son rapport annuel pour 1986.

Il fustige particulièrement la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité, la Défense nationale, le ministère des Transports, VIA Rail, le CN, Petro-Canada, Énergie, Mines et Ressources, etc. Il déplore par ailleurs la sous-représentation

des anglophones au sein du personnel du Sénat et... du Commissariat aux langues officielles.

«Il faut secouer le pommier très vigoureusement», de dire M. Fortier, ajoutant que les modifications importantes à la Loi sur les langues officielles que le gouvernement s'apprete à annoncer, probablement au début de mai, devront amener des progrès très sérieux.

«C'est un moment particulièrement critique, poursuit-il, et 1987 sera l'année du test, tant sur le plan législatif que sur le plan pratique».

Pendant que les organismes fédéraux se sont contentés en 1986 de «marquer le pas, de faire du sur place», estime M. Fortier, le gouvernement du Québec lui a donné, dit-il, matière à réjouissance en adoptant pour la première fois une loi qui

VOIR OTTAWA EN A 2



## La paix pourrie



PIERRE FOGLIA

envoyé spécial  
de La Presse  
BEYROUTH

Je viens tout juste de passer à Beyrouth-ouest. Je me tâte, et c'est à peine croyable: pouls normal, anxiété zéro...

Je me dis que ça n'a pas d'allure, qu'il faudrait que je *break* quand même un peu, sinon de quoi vais-je avoir l'air? D'un «plaque»? D'un cowboy?

Peut-être que je suis inconscient. Ou peut-être que j'ai eu si peur avant de traverser que j'ai épuisé toute la peur dont je suis capable...

Ça fait un mois que j'appréhende ce passage à l'ouest. Tout le monde m'a dit que c'était une folie. Un spécialiste du Moyen-Orient, au ministère des Affaires extérieures à Ottawa, m'a clairement laissé entendre que c'était suicidaire. Je ne parlerai pas de mes proches, très inquiets quand je suis parti. Même à Beyrouth-est, tous les chrétiens que j'ai rencontrés, sauf un, m'ont dit: «N'y va pas, c'est trop risqué»...

Eh bien voilà, j'y suis dans l'ouest des otages de la Djihad islamique, des Hezbollahs et des Chiites d'Amal, tous ces gens qui font la guerre en chantage... Je viens juste d'arriver par le passage du Musée, celui qu'empruntent les diplomates. Ce n'est pas compliqué: quand on a franchi le barrage de l'est, on marche un demi-kilomètre d'un chemin raboteux qui longe l'ancien hippodrome, et on arrive au barrage de l'ouest. Voilà.

J'ai traversé avec un journaliste français, et lui, je peux vous dire qu'il n'est pas rassuré! Super fébrile, même un peu moite, tout sur une patte, il n'arrête pas de regarder derrière lui, sur les côtés. Il m'a averti: «S'il arrive quoi ce soit, tu cours!»...

Mais lui, ce n'est pas pareil. Il a les nerfs usés par deux ans de Liban. Deux ans qu'il va au feu. Il a vu son ami se faire enlever. Lui, monsieur, c'est un vrai correspondant de guerre. Il n'a jamais été planqué dans une salle de rédaction. Il n'a jamais fait les chiens écrasés, non, monsieur. Seulement les femmes et les enfants, c'est quand même plus sérieux.

Bref, y m'a fait chier ce con! C'est épouvantable. Je ne me souvenais pas qu'on pouvait être français à ce point-là...

Il m'avait laissé au barrage pour aller chercher une voiture, et quand il est revenu, j'étais en train de montrer mon passeport à un soldat qui me demandait comme ça, juste pour parler, d'où je venais... La crise de mon confrère! «Fais pas ça, parle à personne, et si tu parles, raconte qu'on est Suisse!» C'est pour vous dire que, si je n'ai pas eu peur, j'ai beaucoup souffert quand même...

Finalement, on a trouvé une voiture pour l'hôtel Cavalier. Ah, l'hôtel Cavalier!... De Montréal, j'avais essayé de le rejoindre par télex, ça avait été long et compliqué et je m'étais fait

VOIR PAIX EN A 2



À PARTIR DE **288-4800**

**Nouvelles Frontières** Montréal **PARIS** Montréal **LONDRES** **349\$** VOL ALLER-RETOUR

800 EST, DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) MÉTRO BERRI PERMIS DU QUÉBEC

## SUITE DE LA UNE

## LIBAN

## PAIX

## La paix pourie

à l'idée d'un repaire plus ou moins borgne, où étaient consignés quelques rares journalistes qui en sortaient parfois par des voies dérobées... D'ailleurs, j'imaginai tout Beyrouth-ouest déserte, comme une ville assiégée...

Tu parles! Beyrouth-ouest est beaucoup plus animée que Beyrouth-est et d'ailleurs beaucoup plus grande. Plus belle. C'est seulement plus tard que je découvrirai qu'elle est aussi plus froide, plus fric que culture, plus banques que librairies. D'ailleurs après l'arabe, l'anglais y est beaucoup plus parlé que le français...

La rue Hamra, où est situé l'hôtel Cavalier, c'est exactement la rue Sainte-Catherine

près de Crescent, boutiques chic, fashion, banques, restaurants, etc.

Quant à l'hôtel lui-même, c'est le confort de bon goût, TV couleurs, journal sous la porte le matin, grande salle de bains et, sur le mur saumon, un tableau dédié à John Lennon... En posant mon sac, j'ouvre la TV et je tombe sur quoi? Vous ne me croirez pas, mais j'm'en fous, je vous le dis pareil: je suis tombé sur un match de basketball de la NBA, en direct de Chicago, les Bulls contre les Lakers de L. A. Magic Johnson contre Michael Jordan. Je n'en revenais pas. Maniaque du basketball comme je suis, je me disais, vraiment, ça s'agit quasiment pas qu'Allah soit aussi grand...

Oh, en passant, des journalistes occidentaux, il en pleut en ce moment à Beyrouth-ouest. Italiens, Espagnols, Français, Anglais, Suédois, il faut réserver pour avoir sa chambre au Cavalier...

Je suis resté trois jours à Beyrouth-ouest. Entre deux engueulades avec mon Français, qui souhaitait que je ne mette pas le nez dehors, j'allais me prome-

ner jusqu'au bord de la mer et dans des quartiers populaires où sont placardés des posters de Khomeiny et où passe, parfois, une femme voilée de noir comme le sont les intégristes...

À un moment donné, mon ami français m'ayant traité de touriste, il m'est venu à l'idée, pourquoi pas, de chercher un bureau de tourisme...

J'en ai trouvé un au coin des rues Khalidi et El Hampa, cela s'appelle «le centre libanais de tourisme culturel», et c'est tenu par M. Abdul Malik, j'ai sa carte.

— Bonjour monsieur. Cela fait-il longtemps qu'un touriste japonais est entré dans votre respectable agence?

— Très longtemps! Mais vous-même, d'où venez-vous?

— De Saint-Armand-ouest, mon cher monsieur. J'insiste, Saint-Armand-OUEST.

— C'est une blague?

— Je vous assure bien que non. Mais je dois ajouter que ce «ouest» est sans aucun mérite puisque nous n'avons pas de Saint-Armand-est, ni sud, ni nord d'ailleurs. Et j'ajoute encore qu'à Saint-Armand nous sommes «ouest» tout à fait laïque, notre communauté comp-

tant très peu de Chiites, pratiquement pas de Hezbollah, quant aux Druzes on n'en parle même pas...

Il m'a donné quelques dépliant, que j'ai tous jetés sauf celui sur la gastronomie et l'art de vivre au Liban qui propose une recette de taboulé. Je vous en ferai profiter quand on sera entre nous, ici je craindrais de froisser des confrères qui se font une autre idée du reportage de guerre...

Je ne suis pas sérieux? Bof, c'est dans les cimetières qu'il faut rire le plus fort. Pensez-vous que si je me mettais à brailier cela aiderait en quelque façon le sort de Jean-Louis Normandin, de Terry Waite et des centaines d'otages libanais dont on n'a aucune nouvelle?

Evidemment, j'ai évité la banlieue sud que contrôlent les Hezbollah intégristes, mais là où je suis allé, un peu partout ailleurs, je me suis senti dans une relative sécurité. Même aux abords du camp palestinien de Chatila, il est vrai que j'étais alors en taxi, et même en passant devant l'ambassade d'Iran où, disaient les journaux ce jour-là, Terry Waite était peut-être

détenu. (Non, je ne suis pas entré pour demander si c'était vrai!)

J'étais si peu inquiet que j'avais parfois des petites bouffées de gêne en pensant que chez moi on badtripait à mon sujet... Et je sais bien que c'est ridicule, mais j'étais gêné aussi qu'il ne se passât rien... Enfin presque rien, trois morts ici, huit là, mais comme m'a dit un confrère libanais, à moins de 20, au Liban, on ne se déplace pas...

C'est la faute des Syriens, si rien. Ils ont investi Beyrouth-ouest à la mi-février et forts d'une armée d'occupation de 7000 hommes, ils ont désarmé les milices, éteint les plus gros feux et depuis, c'est presque la paix...

Il se trouve des gens (en fait presque tous les Libanais, chrétiens comme musulmans) pour insinuer qu'il a été d'autant plus facile aux Syriens de rétablir le calme, que ce sont eux qui foudroyaient le bordel par provocateurs interposés.

Ils ne sont pas très appréciés, les Syriens. Craints parce que militairement redoutables, ils sont tournés en ridicule dans les conversations. Ce sont les Newfies du Moyen-Orient et font

d'ailleurs les frais des mêmes blagues...

La paix syrienne, personne n'y croit ni n'en veut vraiment. Plus elle dure, plus les Syriens se pètent les bretelles en disant au monde entier: «Voyez, on est indispensables à la paix». Mais les Libanais savent bien que ce que veulent les Syriens, ce n'est pas la paix, c'est le Liban...

C'est ainsi qu'on peut dire que dans ce foutu pays, même la paix est pourrie. C'est bien pour cela qu'il va falloir refaire la guerre...

C'est complètement con et ça ne finira jamais...

Mais peut-être qu'à cette lapidaire prédiction vous préférez ce que disait, ce matin-là dans le journal, le Conseil du Syndicat de la presse libanaise... Attendez que je retrouve l'article, ah voilà:

À la suite de sa réunion, le Conseil du syndicat de la presse a souhaité l'accélération du dialogue afin de sortir le pays de sa crise...

C'est ce que j'appelle couper le vin fort du désespoir, d'un filet de fade et pieuse niaiserie.

DEMAIN: Un camp palestinien

## «BABY M»

## «Baby M» confiée à ses parents adoptifs

elle s'était enfuie, et avait refusé l'argent. Elle avait expliqué, durant le procès, qu'au début, elle était fermement décidée à respecter son contrat, mais qu'après la naissance du bébé — qu'elle avait baptisé Melissa — «son instinct maternel avait pris le dessus et elle s'était sentie incapable de se défaire de sa fille».

Dans son jugement, qu'il lui a fallu deux heures et demie pour lire devant une salle comble, le juge Sorkow, 56 ans, lui-même père de quatre enfants, a estimé que William et Elizabeth Stern — qui sont tous deux âgés de 41 ans — seraient les meilleurs parents pour Baby M «en raison de leur stabilité et de leur vie privée sans histoire». William Stern est biochimiste et sa femme pédiatre.

Il n'a prévu aucun droit de visite pour Mme Whitehead, estimant que celle-ci était instable et que, selon l'enquête menée à son sujet, elle avait une tendance marquée à «s'imposer» à ses deux autres enfants. «Trop d'amour peut gêner un enfant», a-t-il dit.

Le couple Stern avait eu recours à une «mère porteuse» parce qu'il craignait qu'une grossesse ne soit dangereuse pour la santé d'Elizabeth, qui souffre de sclérose. Ils ont écouté le verdict de la main dans la main, les larmes aux yeux, avant que Mme Stern n'adopte officiellement l'enfant.

Mme Whitehead, 29 ans, qui avait indiqué qu'elle ferait appel d'une décision en sa défaveur, avait préféré attendre la nouvelle à son domicile, après avoir rendu visite à la fillette, confiée provisoirement à un centre pour enfants.

«C'est le meilleur résultat que nous ayons pu espérer», a déclaré Me Noel Keane, l'avocat qui avait mis au point le contrat entre les deux parties, tandis que la mère de Mary Beth Whitehead estimait que «justice n'avait pas été rendue».

Le jugement de ce premier procès de «location d'utérus» était très attendu, les spécialistes estimant qu'il pesera lourd dans le débat sur les mères porteuses aux États-Unis, où plus de 500 femmes ont déjà mis au monde un enfant pour de l'argent depuis 1976. Le juge Sorkow a estimé que le contrat était valide et que, tout comme un homme avait le droit de vendre son sperme, une femme pouvait disposer à sa guise de ses fonctions reproductrices.

La bataille juridique avait commencé le 12 avril 1986, 16 jours après la naissance de la petite fille.

Mme Whitehead, épouse d'un éboueur de 37 ans du New Jersey, avait refusé de remettre l'enfant aux Stern comme elle s'y était engagée. Malgré une première déci-

sion judiciaire lui ordonnant de rendre la fillette, elle s'était enfuie avec elle en Floride.

Retrouvée au bout de trois mois avec l'enfant, ce dernier, baptisé par la justice du nom de «Baby M» dans l'attente de la décision du juge Sorkow, avait été confié aux Stern, avec droit de visite pour Mme Whitehead. Celle-ci avait en effet menacé de se suicider et de tuer la fillette, affirmant qu'elle lui avait donné la vie et pouvait la lui reprendre.

Pendant le procès, qui s'était ouvert au début de janvier, l'avocat des Stern avait souligné l'instabilité de Mme Whitehead, les difficultés financières de son foyer et la propension à boire de son mari.

Pour sa part, l'avocat de Mme Whitehead, Me Harold Cassidy, avait fait valoir que le principe de la mère porteuse devrait être aboli, aucune femme ne pouvant être requise de renoncer à un enfant qu'elle avait elle-même mis au monde. Il avait affirmé de plus que Mme Stern ne voulait pas être enceinte, non pas par crainte de l'effet d'une grossesse sur l'affection dont elle souffre, mais parce que cela l'aurait obligée à interrompre sa carrière.

À l'issue du procès, Me Cassidy s'est déclaré «extrêmement déçu» de ce que le juge n'ait voulu considérer sa cliente que comme un «utérus porteur», sans prendre aucunement en considération le fait qu'elle ait aussi un cœur et des émotions.

L'avocat a en outre critiqué le juge Sorkow pour avoir, en dépit de l'imminence d'un appel, tenu immédiatement une procédure d'adoption à l'issue de laquelle Mme Stern est devenue la mère légale de Baby M. «La hâte avec laquelle cette adoption s'est faite est sans précédent», a-t-il dit.

De leur côté, plusieurs groupes de soutien à Mme Whitehead, ainsi que des organisations féministes, avaient critiqué le couple Stern, symbole pour eux des gens riches «qui pouvaient se payer un enfant mis au monde par une femme pauvre».

Interrogée par les journalistes à sa sortie de la salle du tribunal, Mme Stern a déclaré qu'elle était reconnaissante à Mary Beth Whitehead d'avoir donné à son mari et elle un si beau bébé. «Je regrette seulement que quelque chose qui avait si bien commencé ait dû se terminer aussi tristement», a-t-elle dit.

Et la question de savoir s'il envisagerait d'avoir un deuxième enfant par une mère porteuse, M. Stern a simplement répondu: «Après cela?»

De son côté, Me Raoul Felder, un expert newyorkais en droit familial, a appelé ce procès le «cirque de Hackensack» et en a rejeté la responsabilité sur le juge, qui, a-t-il affirmé, aurait dû tenir les débats à huis clos.



LASERPHOTO UNITED PRESS INTERNATIONAL

La mère porteuse de Bébé M, Mary Beth Whitehead, à sa sortie du Palais de justice du comté de Bergen, à Hackensack, New Jersey, peu après qu'un jugement historique lui eut enlevé la garde de la fillette au profit du couple qui avait retenu ses services.

## «LE MATIN»

## «Le Matin»: c'est fini

et qui ne se sentait pas capable d'émettre la moindre déclaration.

Tous savaient, à l'intérieur du *Matin*, que leur sort serait joué ou hier ou aujourd'hui, et ils le savaient depuis dimanche alors que cette information leur avait été communiquée sous le sceau du secret.

Chacun n'en espérait pas moins que l'on puisse redresser la situation, et on a travaillé, toute la journée lundi et hier, comme si le bébé des quotidiens allait toujours paraître.

Les journalistes «étrangers» n'ont pas eu accès aux locaux du *Matin*, après l'annonce de son naufrage, les portes ayant été verrouillées pour permettre au personnel d'absorber le choc en famille. Quelques coups de téléphone, peu bavards, ont quand même permis de constater l'atmosphère de désolation qui régnait à l'intérieur.

En plus des 70 employés réguliers (rédaction, publicité et personnel cadre), *Le Matin* confiait du travail à un certain nombre de reporters pigistes, dont une quinzaine pour le seul secteur culturel que dirigeait le journaliste Yves Taschereau.

Plusieurs journalistes avaient rompu avec d'autres employeurs pour relever un défi qui les fascinait. S'ils sont désormais sans emploi, ils n'en seront pas moins payés jusqu'à vendredi, et il en sera de même pour les fournisseurs. «Personne ne perdra d'argent directement, ce n'est pas une faillite financière, c'est une fin honorable», conclut un reporter qui a accepté de nous dire ces quelques mots, préférant rester tout aussi discret que ses patrons sur l'ensemble du dossier.

Le rêve est fini, le réveil est brutal! Même ces quelques bouteilles de Moët et Chandon qu'on a débouchées pour tenter d'atténuer le choc n'ont pu empêcher les larmes de couler. La mort d'un journal, même quand sa vie a été courte, c'est toujours une tragédie.

## FUGUE

## Nathalie rentre chez elle après une fugue de trois ans et demi

neurs. Ils sont des milliers chaque année à prendre la poudre d'escampette.

En 1984, à Montréal seulement, la police a enregistré 3454 fugues chez les mineurs. La plupart (70 p. cent) réintègrent le foyer familial en moins de 72 heures, et 20 p. cent au bout d'une semaine.

«Pourquoi fugue-t-on à l'adolescence? Il existe autant de raisons de fuguer qu'il y a de fugueuses», s'empresse d'affirmer M. Trudel, visiblement soucieux de prévenir les indiscretions sur l'histoire personnelle de sa fille.

Nathalie avait 13 ans quand, le 1er novembre 85, elle s'est enfuie de chez elle. Pas toute seule. Car elle s'était éprise d'un homme âgé de 29 ans. «Je suis partie pour vivre ma vie, pour vivre une histoire d'amour frappée d'interdiction. En soufflant sur le feu pour l'éteindre, mes parents ont enflammé ma passion. Je ne regrette rien», relate-t-elle sur un ton calme, empreint d'une maturité que l'on prête rarement à une adolescente de 17 ans.

Sa fugue en couple l'a conduite aux États-Unis où la grande aventure a peu à peu perdu sa saveur romanesque pour prendre l'allure d'une fuite en avant. «Ce ne fut pas un voyage rempli de découvertes touristiques, mais des démenagements à répétition d'une région à l'autre des États-Unis. Quand on est en fugue, on se fait soi-même en essayant d'effacer un passé inoubliable», confie Nathalie.

Pendant trois ans, quatre mois et 13 jours, son père s'est tenu à l'affût du moindre indice pour la retracer, multipliant les démarches et les appels de détresse avec l'aide de l'organisme *Enfants-Retour* (Québec). Silence total, cauchemardesque. «Je n'ai cessé quotidiennement de me conter des peurs heureuses, de m'inventer des scénarios positifs en réponse à des questions obsessionnelles: dans quelle situation vit-elle, va-t-elle bien? etc.», raconte Claude Trudel.

Des sentiments ambivalents tourmentaient Nathalie. «J'avais la certitude que mes parents me recherchaient. J'avais une peur atroce qu'ils me retrouvent. Je me serais rebiffée contre un retour forcé parce qu'un jeune qui fuit se crée un petit univers et ne veut pas en être arraché. Je n'ai pas vécu dans des conditions misérables et je craignais pour ma petite vie. Même si je savais en mon for intérieur que tôt ou tard je reviendrais à la maison», révèle-t-elle.

Sa fausse identité, ses déplacements fréquents ont brouillé les pistes. Mais les contraintes de la vie clandestine ont fini par lui peser. «J'ai éprouvé beaucoup de solitude à force de ne pouvoir me confier à personne de crainte d'éveiller leur curiosité. Cette vie secrète, cachée, devenait trop lourde à porter. Ma grossesse a aussi influencé ma décision de renouer le contact avec ma famille», dit-elle.

Nathalie se terrait alors en Floride. Au premier coup de fil à la résidence familiale située à Sainte-Foy, dans la Vieille Capitale, elle a refusé de donner son adresse à son père. Elle s'est ravisée, deux jours plus tard, le 27 février dernier.

Claude Trudel, qui a trois autres enfants, s'est sitôt envolé vers la Floride. «J'avais proposé à Nathalie de passer deux semaines ensemble. Son intention n'était pas de brusquer son retour. Une

semaine après nos retrouvailles, elle m'a annoncé sa décision de revenir avec moi à l'occasion de mon anniversaire. Je n'aurai jamais reçu un plus beau cadeau de ma vie», s'exclame M. Trudel.

Maintenant entourée des siens, Nathalie aspire à vivre une vie paisible, «tranquille», et projette de reprendre ses études secondaires dans une école pour raccocheurs. Avec le recul d'une expérience qui l'a mûrie précocement, elle n'hésite pas à formuler le message suivant à l'adresse des jeunes qui rêvent de fuguer: «Ceux qui croient qu'ils pourront faire ce que bon leur chante, s'illusionnent. C'est une fausse liberté.»

Et d'ajouter: «Je dirais à un fugueur d'au moins essayer d'établir un contact téléphonique avec ses parents, même s'il ne veut pas leur laisser d'adresse, ni retourner chez lui.»

L'heureux dénouement de l'histoire de Nathalie revêt une dimension hautement symbolique pour les responsables d'Enfants-Retour. C'était la première disparition inscrite sur la liste de l'organisme au début de ses activités en mai 1985. Sa présidente, Mme Marcelle Lamarche, a aussi rappelé à l'issue de la conférence de presse le numéro de téléphone, accessible sans frais 24 heures par jour en cas d'urgence: 1-800-ENFANTS.

## OTTAWA

## L'Ontario et le Québec font plus qu'Ottawa pour encourager le bilinguisme

garantit la prestation de services sociaux et de santé en langue anglaise.

«Ni le souci réel que nous inspire l'avenir du français au Canada et au Québec, écrit-il, ni le débat parfois acerbe qui entoure la question de l'affichage, ne doivent nous faire oublier le droit légitime des Anglo-Québécois à la reconnaissance institutionnelle de leur langue». Il ajoute que des mesures qui visent à protéger le français en s'attaquant aux droits concrets de l'autre langue officielle ne sauraient être bénéfiques à long terme.

L'établissement ontarien lui a par ailleurs réservé, dit-il, une grande surprise en accordant des garanties juridiques touchant les services provinciaux et l'enseignement en français.

M. Fortier déplore sur un autre plan le recul inquiétant que constitue le déclin constant du nombre d'anglophones au sein de la Fonction publique fédérale dans les régions bilingues et unilingues du Québec. Situation qui s'explique notamment, selon lui, par les retombées d'une polarisation linguistique dans la province qui a été aggravée par l'indifférence du gouvernement fédéral.

Ailleurs au Canada, la proportion des minoritaires francophones reflète «assez fidèlement» la composition linguistique de la population dans les régions dites unilingues. Par contre, dans les régions bilingues de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, «les écarts s'accroissent considérablement».

Il craint sur un autre plan que la réconciliation constitutionnelle par la conclusion d'un accord honorable entre le Québec, l'Ontario et les autres provinces «ne se fasse pas aussi vite qu'on le souhaiterait». M. Fortier dit à l'intention des autres gouvernements qu'il leur faudra accepter sans résistances, et même avec enthousiasme, non seulement le caractère français du Québec, mais aussi toute sa réalité culturelle.

Ce n'est pas une coïncidence à ses yeux si Ottawa entend déposer sa réforme de la Loi sur les langues officielles au cours des jours qui suivront la rencontre des premiers ministres du Canada et des provinces, le 30 avril, au lac Meach près d'Ottawa, pour étudier le dossier constitutionnel du Québec. C'est le Secrétaire d'État et ministre responsable du Multiculturalisme, David Crom-

bie, qui indiquait récemment que la réforme de la loi serait rendue publique vers le début de mai.

Abordant les discussions sur le libre-échange, il soutient qu'il n'y a rien — tarifs sur les livres, doublement des films, quotas de pêche, Pacte de l'auto — qui n'ait une incidence sur la langue ou les rapports entre les deux principaux groupes linguistiques.

Les plaintes reçues par le Commissariat ont augmenté de 73 p. cent en 1986, sans compter les quelque 1800 griefs contre le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), «qui constitue un cas à part». Au total, 3556 plaintes, dont 2509 provenaient de l'Ontario (incluant le côté ontarien de la région de la Capitale nationale), 127 du Québec et 414 de Nouvelle-Écosse.

La situation linguistique au SCRS est demeurée déplorable pendant la première partie de 1986, mais il a amorcé «une belle remontée» dans les derniers mois de l'année. Par ailleurs, les objectifs de participation francophone chez les membres réguliers de la GRC contreviendraient selon lui au principe même de la Charte canadienne des droits et libertés.

Par ailleurs, on continue au gouvernement fédéral de traduire, chaque jour, «l'équivalent d'une Bible et demie» avec moins de traducteurs permanents et sans augmentation de crédits et ce, alors que la demande réelle justifiée augmente de 10 à 20 p. cent par année, sinon plus.

## CANCER

## 50000 Canadiens vont succomber au cancer en 87

Cherchez les femmes, le cancer du sein continuera en 1987 de se classer au premier rang, suivi de près par le cancer du poumon.

## Cholestérol

Par ailleurs, un chercheur de l'hôpital Beth Israel de Boston affirme avoir établi que, contrairement à ce que l'on croit généralement, une modification du régime alimentaire visant à réduire le taux de cholestérol dans le sang fera peu pour prolonger la vie d'une personne en bonne santé.

Le Dr William Taylor, un cardiologue, précise que si la réduction du taux de cholestérol pourra grandement profiter aux personnes qui risquent de subir des crises cardiaques parce qu'elles fument ou qu'elles souffrent d'hypertension, l'individu moyen en bonne santé s'en trouvera très peu affecté.

Le Dr Taylor souligne que son étude ne porte que sur les rapports entre le cholestérol et la durée de la vie, et qu'elle ne considère pas d'autres effets possibles, tels la réduction de l'incidence des crises cardiaques non mortelles.

Selon lui, l'individu moyen en bonne santé, âgé de 20 à 60 ans, qui se soumettrait à un régime constant visant à réduire le taux de cholestérol dans son sang, n'ajouterait qu'entre trois jours et trois mois à sa vie, puisque le taux de cholestérol ne se trouverait réduit que de 5 à 10 p. cent.

Le spécialiste a insisté en même temps sur le fait qu'une réduction de 5 à 10 p. cent pourrait se révéler significative pour les personnes souffrant de risques élevés de crises cardiaques parce qu'elles fument ou qu'elles souffrent d'hypertension.

Mais cesser de fumer ou réduire sa tension artérielle exerce un effet beaucoup plus considérable sur la durée de la vie: selon le Dr Taylor, le fait de cesser de fumer peut prolonger la vie d'une période de temps pouvant aller jusqu'à six ans.

L'ail. Enfin, une autre étude effectuée à l'Institut de recherches Akbar de Panama City, en Floride, a conclu que l'ail et la vitamine B6, présente notamment dans les légumes verts, représentaient des moyens de lutte efficace contre le cancer.

## LA MÉTÉO

## Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-14	-4	Ciel va. nei.
Outaouais	-5	0	Nuag., neige
Laurentides	-5	-2	Nuag., neige
Cantons de l'Est	2	4	Pluie, neige
Mauricie	2	4	Pluie, neige
Québec	6	10	Pluie, neige
Lac-Saint-Jean	2	4	Neige en mat.
Rimouski	6	10	Nuag., pluie
Gaspésie	6	12	Nuag., pluie
Baie-Comeau	1	6	Pluie, vents
Sept-Îles	1	6	Pluie, vents

## États-Unis

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	7	16	N.-Orléans	1	13
Buffalo	-1	18	Pittsburgh	-2	16
Chicago	-7	1	S. Francisco	11	23
Miami	18	29	Washington	14	26
New York	12	16	Dallas	-2	8

## les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	0	12	Madrid	5	14
Athènes	10	19	Moscou	1	6
Acapulco			Mexico	8	24
Berlin	-1	10	Oslo	-4	8
Bruelles	3	10	Paris	7	7
Buenos Aires	21	23	Rome	6	12
Copenhague	1	8	Séoul	2	9
Genève	2	6	Stockholm	1	7
Hong Kong	19	24	Tokyo	8	15
Le Caire	11	25	Trinidad	24	34
Lisbonne	7	17	Vienne	1	8
Londres	7	11			

## Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	14	Nuageux
Edmonton	0	14	Pass. nuag.
Regina	0	9	Pass. nuag.
Winnipeg	-4	-1	Neige
Toronto	-3	10	Neige
Fredericton	4	14	Ennuagement
Halifax	-1	6	Brouillard
Charlottetown	0	10	Nuageux
Saint-Jean	-6	0	Nuageux

## La Quotidienne

## Tirage d'hier

à trois chiffres

251

à quatre chiffres

5325

14-3-01

Mercredi 1er avril 1987.

# Montréal franchit tout juste le seuil du million d'habitants

Elle est la seule ville «millionnaire» au Canada

ANDRÉ NOËL

Montréal a plus d'un million d'habitants, mais tout juste, indiquent les données provisoires du recensement du 3 juin dernier. L'automne dernier, le Bureau de la statistique du Québec estimait que la population de la ville était tombée à 989 800, sous le seuil psychologique du million d'habitants.

Les dernières données de Statistique Canada affirme plutôt que la ville comptait 1 004 340 personnes le 3 juin dernier.

Il s'agit d'une baisse par rapport à 1986, alors qu'il y avait 1 018 609 Montréalais, en incluant les résidents de Pointe-aux-Trembles, une municipalité qui a été annexée en 1982.

Le maire, Jean Doré, peut se targuer d'être le seul maire millionnaire au Canada: la ville

de Toronto a seulement 607 384 habitants, moins même que Calgary avec 631 292.

Avec 3 409 751 habitants, la région urbaine de Toronto est cependant plus importante que la grande région de Montréal.

La région métropolitaine de Montréal, qui englobe des villes aussi éloignées que Mirabel au nord et Beaucourt au sud, comprenait l'an dernier 2 896 684 habitants, à peine plus qu'en 1981, alors qu'elle en comptait 2 862 286.

Toutes les grandes villes canadiennes ont vu leur population s'accroître légèrement de 1981 à 1986, sauf Montréal, Québec (162 421 habitants, une perte de 2 500) et Saint-John's, Terre-Neuve (95 450, une perte de 1 000).

Le coordonnateur de la recherche économique à la ville de Montréal, Claude Lefebvre, s'est réjoui hier que les données de Statistique

Canada démentent celles du Bureau de la statistique du Québec.

## Stabilité

De plus, les données finales de Statistique Canada — qui seront dévoilées sous peu — indiquent d'habitude une population un peu plus importante, si bien que Montréal pourrait bien compter en fait la même population qu'en 1981, a-t-il dit.

« Ce qu'on remarque surtout, c'est une relative stabilité. La grande baisse qui a commencé en 1971 n'était pas tant due à la baisse du nombre de logements qu'à la baisse de la taille des ménages », a-t-il ajouté.

Les données provisoires indiquent en fait une augmentation importante du nombre de logements à Montréal au cours des cinq dernières années. Il serait passé de 409 865 en 1981 à 445 505 en 1986, une augmentation de 35 638.

## CSN et policiers satisfaits du rapport Sansfaçon

Presse Canadienne

Le juge Robert Sansfaçon s'est acquitté de sa tâche de coroner ad hoc avec un « professionnalisme remarquable », a souligné hier le président de la CSN Gerald Larose.

« Nous estimons honnêtement qu'il a bien rempli son rôle », a encore déclaré le président de la CSN dans un communiqué à la suite du dépôt du rapport du juge Sansfaçon sur les causes et circonstances de la mort de Gaston Harvey, survenue le 25 octobre 1986, à La Malbaie.

« Sans l'enquête rigoureuse à laquelle s'est livré le coroner, dit-il, une injustice aurait été commise. On aurait pu laisser croire qu'un homme, en état d'ébriété avancé, s'était étranglé avec ses propres vomissements. C'est la version qui avait été mise de l'avant dans les premières heures qui ont suivi la mort de M. Harvey par la Sûreté du Québec et par l'appareil judiciaire. Le juge Sansfaçon conclut que Gaston Harvey n'est pas mort de son propre fait. C'est ce qui compte », observe le président de la CSN.

La veuve de la victime, Mme Jeannine Harvey, s'est montrée elle aussi satisfaite du travail du juge Sansfaçon et de ses conclusions.

Le rapport du coroner Robert Sansfaçon vient démentir les prétentions du président de la CSN, estime de son côté l'Association des policiers provinciaux du Québec.

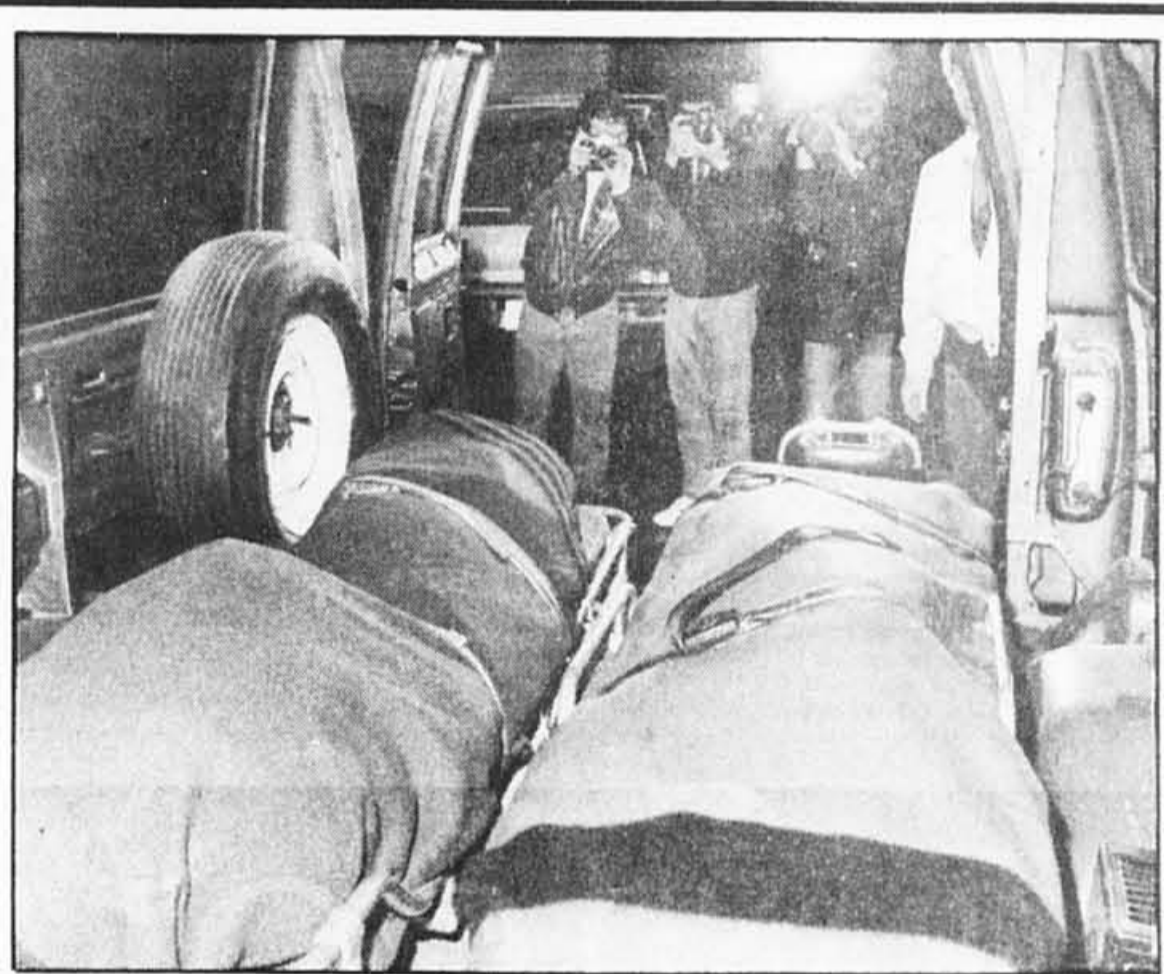
Commentant le rapport rendu public hier, l'Association a rappelé que M. Larose avait traité d'assassins les policiers impliqués dans cette affaire.

« Il n'a pas été mis en lumière que les policiers directement impliqués dans la bousculade aient fait montre d'insouciance ou de brutalité », a précisé l'organisme dans un communiqué.

Pour sa part, le Solliciteur général du Québec a refusé de porter quelque jugement que ce soit sur le comportement des policiers de la Sûreté du Québec lors de la manifestation de Pointe-au-Pic, à l'occasion de laquelle est mort Gaston Harvey.

Commentant le rapport du coroner Robert Sansfaçon, publié hier, M. Gérard Latulippe soutient que ce n'est pas son rôle « à ce stade-ci » de porter un jugement.

Il s'en remet entièrement à la direction de la Sûreté du Québec, qui mène actuellement une enquête interne sur le comportement des policiers lors du drame.



Les corps d'Helene Laperrière et de sa fille Claudia ont été déposés côte à côte dans la fourgon de la morgue vers 18 h, hier.

PHOTOS DENIS COURVILLE, LA PRESSE

## Triple meurtre à Pointe-du-Lac

Un jeune couple et une fillette abattus dans leur maison

GILLES ST-JEAN  
POINTE-DU-LAC

Les corps de trois personnes assassinées par balles, dont celui d'une fillette de trois ans et demi, ont été découverts hier dans un bungalow de Pointe-du-Lac, à une dizaine de km à l'ouest de Trois-Rivières.

Les corps ont été trouvés vers 11 h par une amie de la jeune famille, qui habitait le 70, rue des Saules depuis l'été dernier. Les victimes sont Denis Houde, âgé de 28 ans, sa femme Hélène Laperrière, 22 ans, ainsi que sa fille Claudia.

Les corps étaient dans un état de décomposition avancée, car la mort pourrait remonter à près d'une dizaine de jours.

Il a fallu un certain temps à la police pour qu'elle commence à divulguer des informations dans cette affaire. On a laissé planer jusque tard, dans l'après-midi, l'hypothèse d'un double meurtre suivi d'un suicide.

Vers 16 h 30, en tout cas, le coroner investigateur appelle sur les lieux, le Dr Fabienne Martin, a refusé de faire quelque commentaire que ce soit.

Un peu plus tard, cependant, l'agent Robert Poëti, du service des affaires publiques de la Sûreté du Québec, a confirmé qu'il s'agissait d'un triple meurtre.

La présence sur les lieux de trois policiers de l'Escouade régionale des meurtres de la SQ (l'unité qui fait enquête dans



Des techniciens en scène de crime tentaient toujours hier soir de prélever des indices dans la maison des victimes.

les affaires de stupéfiants), en plus d'une batterie de spécialistes des crimes majeurs, a fortement contribué à alimenter une rumeur voulant que l'affaire soit un règlement de comptes relié au trafic de la drogue, suivi de l'élimination de témoins gênants.

M. Poëti n'a pas voulu confirmer cette hypothèse.

« Il s'agit d'un crime majeur et nous ne devons négliger aucune piste. Nous avons demandé des spécialistes de l'ERM afin de faire enquête sur cette possibilité-là », disait-il en soirée.

Certains voisins de la maison du drame ont toutefois laissé

entendre à des journalistes qu'il y aurait du vrai dans l'hypothèse d'un règlement de comptes.

« Ça se peut. Mais des voisins, c'est des voisins », a déclaré l'agent Poëti.

Quoi qu'il en soit, selon une voisine des personnes décédées, ces dernières ne fréquentaient apparemment personne dans le voisinage.

Un autre voisin interrogé en soirée a préféré ne pas parler.

La petite fille assassinée, a-t-il dit, jouait « très rarement » avec ses enfants; trois ou quatre fois, selon lui, depuis que cette famille habitait la maison d'ac-

L'enquête se poursuit...

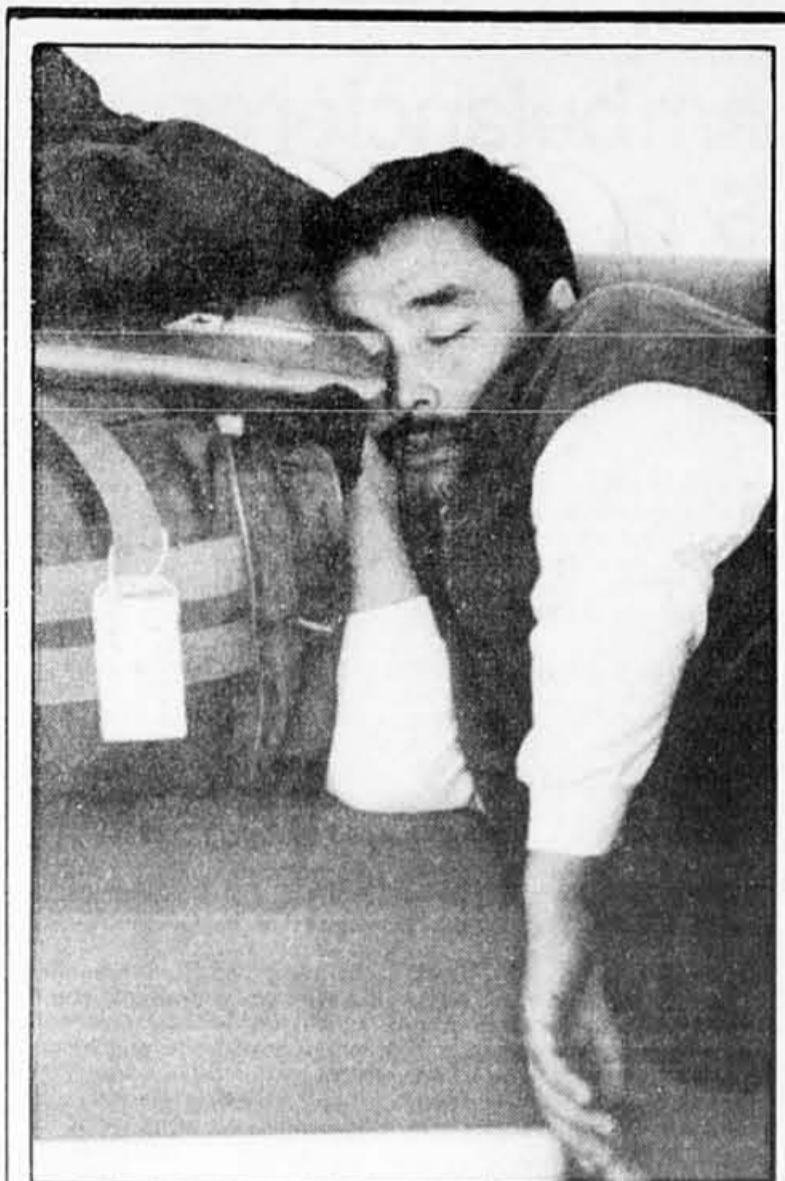


PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

A Dorval, plusieurs voyageurs qui devaient s'envoler pour Toronto ont dû prendre leur mal en patience hier.

## L'hiver revient!

La tempête de neige a fait trois morts en Ontario

Une violente tempête de neige de printemps, qui a coûté la vie à au moins trois personnes en Ontario, a atteint le Québec hier soir, après avoir obligé la fermeture des écoles et semé le chaos dans le sud et le centre de l'Ontario.

Aujourd'hui le Québec connaît des vents forts de l'ouest, allant de 20 à 40 km dans la région de Montréal où la pluie s'est changée en neige la nuit dernière. Environnement Canada ne prévoit qu'une accumulation de un à trois cm de neige pour le sud du Québec tandis que les régions de l'Abitibi et des Laurentides seront plus touchées avec quelques 10 cm de neige. La température maximum sera 0 degré aujourd'hui.

Jeudi, ce sera encore nuageux avec des possibilités d'averses de neige. Le thermomètre indiquera entre 0 et plus 2 degrés. Puis les températures remonteront graduellement pour atteindre les normales durant le week-end, soit plus 5 le jour et moins 3 la nuit.

### L'Ontario

C'est le sud de l'Ontario qui a été le plus touché par la tempête. 20 cm de neige ayant recouvert la région et causé la fermeture de quelques écoles rurales. À Toronto il y a environ 15 cm de neige au sol. De nombreux passagers ont vu leur départ retardé à l'aéroport international Pearson de Toronto, la piste principale ayant été fermée pendant une heure mardi matin pour procéder au déneigement. Le déglacage des appareils a aussi entraîné des retards et l'annulation de quelques vols. Le service de Via Rail a subi des retards de 20 à 30 minutes dans les régions où a sévi la tempête.

A l'est de Chatham, une section de 20 km de l'autoroute 401 a été fermée dans les deux sens, un camion chargé de produits chimiques ayant dérapé sur la chaussée glissante et s'étant renversé sur le côté. La route a été rouverte plus tard dans la journée. L'autoroute 400 en direction nord a été fermée durant plusieurs heures à la hauteur de Barrie pendant qu'on procédait au redressement d'un camion accidenté qui avait déversé son chargement de jus de pomme.

Miroslav Stefanoff, 57 ans, de Dundalk, a été tué sur l'autoroute 10 près de Caledon lorsqu'il a perdu le contrôle de sa voiture qui a percuté un autre véhicule lundi soir. Lawrence Charles Bye, 36 ans, de Guelph, est mort écrasé sous la souffeuse aux commandes de laquelle il se trouvait lundi soir. Frederick Noble, 82 ans, de Wasaga Beach, a perdu la vie lorsqu'il s'est éloigné de chez lui et s'est perdu en marchant dans la tempête.

### Etats-Unis

Cette tempête de printemps nous vient du sud des Etats-Unis, de la vallée du Mississippi. Il s'agit d'un blizzard qui a duré une semaine et qui, en traversant le Midwest américain, a causé la mort de 15 personnes et de milliers d'animaux de ferme ainsi que des dégâts importants à l'agriculture.

Dans la vallée de l'Ohio la tempête a laissé quelque 18 cm de neige sur son passage tandis que de violents orages se sont transformés en tornade en Floride et en Caroline du Nord, détruisant les cultures sur son passage.

## Bambin de six ans porté disparu à Côte-des-Neiges

Il portait un pantalon gris et un manteau de ski bleu-vert à capuchon

Jonathan Kim, âgé de six ans, était toujours porté disparu de son domicile du quartier Côte-des-Neiges, hier au moment de mettre sous presse.

L'enfant, qui mesure 1 m 22 et pèse 22 kgs, a été vu pour la dernière fois vers 16 h 15, hier, à l'angle des rues Victoria et Barclay, où il avait acheté des friandises en compagnie d'un autre enfant.

Il portait alors un manteau de ski avec capuchon de couleur bleu-vert ainsi qu'un pantalon gris.

L'enfant devait faire une correspondance dans un autobus,

mais il semble, selon les policiers du poste 31 de la CUM qui se sont lancés à sa recherche, qu'il ne l'a jamais fait.

Trente-cinq agents ont fait des recherches pendant toute la soirée d'hier, cognant à de nombreuses portes du quartier.

Le petit garçon est domicilié rue de Courtrai.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur les allées et venues de l'enfant est invitée à communiquer avec le poste de police 31, au 280-2231. Tout renseignement sera traité avec discrétion.

## Un cambrioleur reçoit une balle en plein visage

GEORGES LAMON

Un homme dans la vingtaine a été blessé sérieusement au visage et son présumé complice, lui aussi dans la vingtaine, a été arrêté à la suite de ce qui semble être une tentative de cambriolage commise, en fin d'après-midi hier, au domicile du propriétaire d'un commerce de location de téléviseurs, dans l'Est de la ville. Pour le propriétaire de Québec TV Location, il s'agissait d'une troisième tentative de cambriolage au cours du même mois de mars.

Le blessé, Jean-Guy Samuel, 22 ans, a été

transporté à l'hôpital Maisonneuve pendant que son présumé complice, Michel Ouellet, 20 ans, était intercepté par une auto-patrouille. L'état de Samuel était qualifié de satisfaisant en soirée.

### Confrontation

Les deux individus s'étaient introduits dans un logement, à l'étage, du propriétaire de Québec TV Location, situé au 3463, rue Sainte-Catherine est, en fracassant une vitre de la porte arrière. Le propriétaire, qui se trouvait alors dans son établissement commercial, a entendu du bruit et s'est précipité vers l'étage, un pistolet de calibre .25 au poing. À ce moment-là, les deux présumés cambrioleurs des-

cendaient l'escalier en colimaçon, à l'arrière des logements en rénovation.

Il semble que le propriétaire, à la suite d'une fausse manœuvre d'un des deux hommes dans l'escalier, croyant voir une arme dans la main de l'un d'eux, ait promptement décidé de riposter, atteignant le plus âgé au visage; le projectile est entré par la joue et ressorti par la nuque.

Il a été impossible de savoir ce que ces deux personnages recherchaient. Dans la soirée d'hier, les enquêteurs interrogeaient toujours l'un des deux suspects.

L'identité du commerçant n'a pas été dévoilée.

Cahier SPECIAL SAMEDI DANS La Presse

# C.M.A. À la barre de l'entreprise

Les comptables en management accrédités (C.M.A.) sont des conseillers de l'entreprise, la grande comme la P.M.E. Le cahier trace un portrait de cette profession et présente quelques C.M.A. qui ont fait leur marque comme entrepreneurs ou à la direction d'entreprises.

# Les anomalies ambulancières: 5 p. cent des cas

— Thérèse Lavoie-Roux

GILBERT BRUNDT  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

■ Tout n'est pas noir dans le transport ambulancier au Québec: la proportion d'« anomalies », relevées dans le rapport secret dévoilé lundi par LA PRESSE, est inférieure à cinq p. cent.

Interrogée hier à l'Assemblée nationale par l'opposition, Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux, a confirmé la teneur du rapport Tremblay, qui dit notamment que des patients sont mis en attente une heure ou deux par des compagnies qui craignent de perdre des clients au profit de concurrents.

Ce rapport découle d'une étude que Mme Lavoie-Roux a commandée, en arrivant au pouvoir, « alors que planait une menace de grève » dans le transport ambulancier, dans deux régions du Québec.

Sur 220 000 formules de transport ambulancier, 35 000 ont été évaluées: « Les anomalies se situent en-dessous de cinq p. cent », a répondu Mme Lavoie-Roux à M. Jacques Rochefort.

Le député de Gouin, dans sa question, ajoutait ce « dossier très noir » sur les services ambulanciers à « l'incertitude qui règne actuellement dans la population quant à la possibilité d'obtenir des services médicaux, des services hospitaliers et d'urgence de qualité lorsque nécessaire ».

Remarque qui a fait bondir Mme Lavoie-Roux: « Quand le député parle d'insécurité créée dans la population, il faut bien voir qu'il s'exerce à l'augmenter chaque jour d'avantage ».

Puis, elle a dit que des fonctionnaires de son ministère lui préparent actuellement des « recommandations sur les suites à donner au rapport ». C'est « le plus rapidement possible » qu'elle s'engage à rendre publiques les recommandations qu'elle retiendra, comme elle s'engage à publier le rapport

Tremblay quand elle le « jugera à propos ».

## Garde à l'enfance

Sur un autre rapport publié lundi, celui du comité des Communes sur l'aide financière aux services de garde à l'enfance, Mme Louise Harel (PO-Maisonnette) a demandé à la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, comment elle allait défendre les intérêts du Québec alors que les trois partis fédéraux « écartent toute nécessité de consulter les provinces ».

La ministre a d'abord répondu qu'elle n'avait pas terminé la lecture des « trois rapports », puisque libéraux et neo-démocrates ont publié des rapports dissidents du groupe conservateur majoritaire. Quant au fond, Mme Gagnon-Tremblay a assuré Mme Harel que la position du gouvernement est que « le développement, la planification et l'organisation des services de garde relèvent des provinces ».

Mme Harel a alors demandé s'il est exact qu'en 1986, au Québec, 150 projets de garderies « prêtes à ouvrir » ont été refusés, faute d'argent; que 60 autres projets acceptés en 1986 ont été reportés à 1987; et que ces reports sont maintenant vains puisque les crédits déposés la semaine dernière ne prévoient « aucun financement pour le développement ».

Mme Gagnon-Tremblay a répondu: « Je suis en demande de crédits additionnels. Des que le Conseil des ministres aura pris une décision, j'en ferai part publiquement. Je pense contrôler la situation ».

Expliquant ensuite que la future politique du gouvernement Bourassa en matière de garderie sera préparée « en harmonie avec la politique du gouvernement fédéral », la ministre a dit croire que l'une et l'autre devraient être prêtes l'été prochain. Son but, a-t-elle conclu, est « d'aller chercher 50 p. cent des sommes versées par Ottawa, alors que nous n'en récupérons que 31 p. cent actuellement ».

# La CEQ condamne les classes pour surdoués

FRANÇOIS FOREST

■ En retirant les meilleurs élèves pour les diriger vers des classes particulières, la société québécoise et son système d'éducation public risquent de provoquer « une concentration encore plus élevée d'échecs dans les écoles de milieu économiquement faible ».

C'est l'une des conclusions que retient Jocelyn Berthelot de la CEQ à la suite d'une étude portant sur la « douance », ou tri systématique des meilleurs élèves au plan académique pour les concentrer dans des « classes particulières ».

Berthelot, bachelier en sciences, possédant une formation en éducation, a analysé 30 projets offerts aux élèves « dits doués ».

Tout en ne cachant pas qu'il faut répondre à la curiosité des enfants « qui ont un plus grand besoin d'apprendre », Berthelot prône ce qu'il appelle « la démocratisation scolaire », c'est-à-dire une classe dans laquelle peuvent s'animer des enfants doués et d'autres qui le sont un peu moins.

Cette cohabitation provoque chez les écoliers du primaire et les collégiens du secondaire une entraide qui amène les élèves à aider leurs camarades dans leurs

apprentissages. « Elle améliore le climat de la classe, les relations entre enfants, elle développe la confiance en soi et la motivation au travail ».

Cette « démocratisation scolaire » tient à ce que l'enseignement coopératif propose aux élèves d'élaborer des projets personnels et de les réaliser en coopération, l'un aidant ainsi l'autre. « Le rôle du moniteur, dit-il, peut être confié à un élève à partir des connaissances qu'il maîtrise ».

Berthelot, dans son étude préliminaire qui sera soumise pour consultation à chaque syndicat de la CEQ au cours des prochaines semaines et qui fera l'objet d'un débat national au début de l'an prochain, insiste pour dénoncer les budgets spéciaux octroyés par des commissions scolaires, budgets qui « donnent des ressources supplémentaires à un groupe déjà favorisé par le système social et scolaire ».

Son argumentation n'est pas nouvelle: les doués ou talentueux proviennent la plupart du temps de milieux favorisés où la stimulation est plus grande; quand des écoles votent des budgets pour des classes spéciales d'enfants doués, c'est autant d'argent que les écoliers en difficulté provenant de milieux ethniques ou défavorisés, n'ont pas.

« C'est la concurrence entre écoles, c'est la privatisation déguisée de l'école », disait-il, hier en tentant d'expliquer pourquoi les deux tiers des commissions scolaires du Québec se penchent sur ces nouveaux services. Il ne blâme pas les parents d'exiger de telles classes ou d'envoyer leurs enfants à l'école privée. Il a dit en substance que c'est parce qu'il y a peu de postes disponibles à moyen ou long terme que les parents ont tendance à pousser leurs enfants à performer.

En reconnaissant qu'il ne disposait d'aucun chiffre précis sur les montants alloués aux doués et talentueux, il a cependant relevé que la tendance à l'élitisme renforcée dans certaines écoles publiques de Montréal, commençait à se répandre en province.

« Alors, dit-il, que l'on procède à l'intégration des enfants en difficulté afin qu'ils cheminent à l'école dans le milieu le plus normal possible, voilà que l'on propose d'isoler de la masse non soignant dirigeants de demain. Des ressources supplémentaires importantes leur sont consacrées. Ce serait, dit-on, l'investissement le plus rentable ».

Il donne trois exemples: ■ Les élèves d'une classe de doués d'une école secondaire du

Nord de Montréal sont les seuls à jouir du privilège de visiter l'exposition *Tresors et Splendeurs de Chine* dans le cadre de leur cours de géographie;

■ Dans une polyvalente, les élèves identifiés comme doués (...) ont accès aux activités suivantes: visite du planétarium, du salon des métiers d'art, du salon de la science et de la technologie. Un conseiller pédagogique et un conseiller d'orientation consacrent le tiers de leur tâche à ce projet;

■ Ailleurs, ce sont les doués et talentueux qui auront accès aux ordinateurs, les autres écoliers se demandant à quand ce sera leur tour.

Pour s'être penché sur plusieurs recherches américaines, le syndicaliste affirme qu'il est faux de croire que l'élève doué est négligé au profit du plus faible et qu'il est donc tout aussi faux de croire que l'enfant talentueux s'ennuiera à l'école et la quittera.

Enfin pour l'auteur de l'étude, *L'école de son rang*, ce drame est « monté de toute pièce », comme d'ailleurs les outils d'identification des élèves doués: avoir un langage élaboré, une lecture précoce, un bon langage sont-ils des indices servant à reconnaître un enfant doué?

# \$400 000 pour franciser des groupes minoritaires

LILY TASSO

■ Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration allouera une somme de \$400 000, financée également par le Secrétariat d'Etat, à la francisation des immigrants et par des groupes non gouvernementaux. L'initiative s'adresse en priorité aux femmes, aux analphabètes et aux membres des minorités visibles.

C'est ce que la ministre Louise Robic a annoncé hier au cours d'une conférence de presse tenue au Centre des Femmes de Montréal, en précisant que 2 300 per-

sonnes pourraient en bénéficier.

Cette somme permettra à différents organismes communautaires d'obtenir jusqu'à un maximum de \$50 000 pour engager des professeurs et offrir gratuitement des cours de français aux adultes. On pourra aussi songer à offrir en même temps un service éducatif aux enfants d'âge préscolaire qui seront gardés sur place pendant que leur maman suit ses cours.

Deux projets pilotes ont révélé le besoin de francisation des immigrants et leur intérêt pour les cours de français. Le premier, confié au Centre des Femmes de

août dernier, a fourni aux mères d'enfants d'âge préscolaire les moyens de faire garder leurs petits, grâce à une subvention de \$30 000. Elles étaient 27 à la session d'automne et 27 à celle d'hiver, à raison de deux demi-journées par semaine chaque fois durant 15 semaines. Les enfants étaient au nombre de 47 dans le premier groupe et de 49 dans le second. Le coût des deux sessions a été \$25 000. Il reste \$5 000 pour une troisième session avec toujours des professeurs de la CECM rétribués par le ministère.

Le second projet pilote, assuré en collaboration avec le COFI

Saint-Charles, s'adressait aux femmes immigrantes arrivées depuis longtemps. En ont profité les membres d'une dizaine d'associations: roumaine, hongroise, croate, indienne, haïtienne, latino-américaine, plus deux associations multiculturelles. Coût de ce projet \$30 000.

Remerciant Mme Robic au nom de ses compagnes, Maribel Navarro, arrivée du Guatemala il y a quatre ans a déclaré: « Nous sommes maintenant libérées. L'intégration commence par la communication. Merci de nous avoir donné la chance d'apprendre le français ».

# La Rive-Sud manque de psychiatres

Les omnipraticiens sont contraints de prendre la relève des spécialistes

PIERRE BELLEFLEUR

■ Les hôpitaux de la Rive-Sud souffrent actuellement d'une pénurie alarmante de psychiatres, tant à l'hôpital Pierre-Boucher qu'à Charles-LeMoine et à l'hôpital du Haut-Richelieu. Si bien qu'il faut maintenant faire appel à des omnipraticiens pour alléger le fardeau des psychiatres en place.

À Pierre-Boucher, à Longueuil, le nombre des psychiatres est passé de neuf à quatre; l'été prochain, il n'en restera plus que deux. Ce qui est nettement en-deca de la limite acceptable pour une population supérieure à 100 000.

À Charles-LeMoine, on en compte présentement 20, dont dix sont spécialisés en pédo-psychiatrie. La population desservie, dans ce cas, dépasse les 300 000.

« On devrait avoir au moins 30 psychiatres pour respecter la norme généralement établie de un psychiatre par 10 000 habitants », affirme le Dr Paul Landry, directeur des services professionnels à Charles-LeMoine. « En outre, le nombre de 100 lits dont on dispose à l'hôpital est insuffisant. Une vingtaine d'entre eux sont occupés par des malades chroniques, qui peuvent séjourner plusieurs mois, sinon un an ou deux, avant d'obtenir leur congé d'hôpital », poursuit le Dr Landry.

Le Dr Landry ajoute que depuis trois ou quatre ans, il est devenu impossible de transférer les malades chroniques à Louis-Hippolyte-Lafontaine. « Le seul débouché qu'il nous reste est le centre d'accueil de Brossard, dont la quarantaine de lits sont constamment occupés », précise-t-il.

« Ce n'est pas nouveau. Les services psychiatriques sur la Rive-Sud sont pratiquement toujours congestionnés. Surtout en cette période printanière, où l'on note une recrudescence de dépressions nerveuses », révèle aussi le praticien.

Le directeur général de Pierre-Boucher, M. Gilles Dufault, signale que l'on tente présentement de recruter du nouveau personnel « à l'aide de mesures attractives ».

Depuis septembre 1985, huit psychiatres ont déserté Pierre-Boucher pour se réfugier dans des grands hôpitaux de Montréal. « On se trouve 90 p. cent des psychiatres du Québec », avance M. Dufault, qui ne cache pas son inquiétude face à la situation actuelle.

Le Dr Bouchard s'explique mal que la Rive-Sud, si proche du grand centre urbain qu'est Montréal, ait tant de difficultés à recruter des psychiatres. « On croirait qu'on vit au bout du monde », déplore-t-il. Sa tâche ne cesse de s'alourdir, à mesure que ses compagnons de travail quittent Pierre-Boucher.

« Jusqu'à présent, les patients n'ont pas eu à subir les contre-coups de ces départs. Mais il ne fait aucun doute qu'on n'a plus autant de temps qu'avant pour s'occuper d'eux d'une façon constante », reconnaît-il.

À l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean, le directeur général, M. Michel Tremblay, s'exprime dans des termes semblables: « La population (au total, 145 000 personnes) est bien traitée par nos deux psychiatres, mais idéalement, il nous en faudrait une quinzaine ».

« Si seulement on avait sept ou huit psychiatres, on aurait déjà fait un pas en avant. On cherche pour l'instant à recruter des jeunes praticiens et des psychiatres d'origine française, un peu comme l'a déjà fait l'hôpital de Saint-Jérôme », affirme M. Tremblay.

Selon lui, on devra attendre encore quelques années pour retrouver une situation normale en Montérégie, en matière de psychiatrie.

« Chose certaine, le ministère des Affaires sociales est très au courant de ce dossier », conclut M. Tremblay. Son homologue de Pierre-Boucher, Gilles Dufault, a cependant fait savoir qu'une action concertée des hôpitaux de la Montérégie allait bientôt être prise, de façon à améliorer les soins psychiatriques dans ce territoire, qui regroupe globalement environ le quart de la population du Québec.

# GRAND GRAND SOLDE

ECONOMISEZ RADIAL TOUTES SAISONS ECONOMIQUE à partir de

## 4980 \$

P185/80R13

TIEMPO	
DIMENSION	PRIX
P165/80R13	55,80\$
P185/80R13	62,70
P185/75R14	66,90
P195/75R14	68,70
P205/75R14	71,70
P205/75R15	74,70
P215/75R15	78,90
P225/75R15	84,90
P235/75R15	87,90

ECONOMISEZ NOTRE MEILLEUR RADIAL TOUTES SAISONS à partir de

## 6690 \$

P185/80R13

VECTOR, FLANC BLANC	
DIMENSION	PRIX
P165/80R13	76,80\$
P175/80R13	83,70
P185/80R13	86,70
P175/70R13	88,80
P185/70R13	92,70
P175/75R14	86,70
P185/75R14	88,80
P195/75R14	92,70
P205/75R14	96,90
P185/70R14	99,90
P205/70R14	106,80
P195/75R15	98,70
P205/75R15	102,90
P215/75R15	107,70
P225/75R15	111,90
P235/75R15	117,70

ECONOMISEZ RADIAL DE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX à partir de

## 11490 \$

P185/70R13, lettres blanches desorées

EAGLE GT	
DIMENSION	PRIX
P185/70R14	125,70\$
P195/70R14	129,80
P205/70R14	133,80
P195/60R14	130,80
P205/60R14	131,70
P215/60R14	132,90
P235/60R14	143,70
P225/70R15	150,90
P215/65R15	139,80
P205/60R15	130,80
P245/60R15	169,80
P255/60R15	177,90

ECONOMISEZ RADIAL DE PERFORMANCE CEINTURE D'ACIER à partir de

## 7980 \$

P175/70R13, lettres blanches en relief

EAGLE ST	
DIMENSION	PRIX
P175/70R13	79,80\$
P185/70R13	84,90
P195/70R13	88,80
P205/60R14	91,80
P195/70R14	96,90
P205/70R14	101,70
P215/70R14	104,70
P195/60R14	98,70
P215/60R14	103,80
P235/60R14	109,80
P245/60R14	116,70
P225/70R15	113,70
P235/70R15	116,70
P215/65R15	113,70
P215/65R15	106,80
P245/60R15	127,70
P255/60R15	137,80
P205/60R15	141,90

# GOOD YEAR

## On peut s'y fier.

**CENTRES DE SERVICE AUTO GOODYEAR**

<b>MONTRÉAL</b> 9170, RUE SHERBROOKE EST 352-2662 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>MONTRÉAL</b> 5135, AV. PAPINEAU 527-9854 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>ST-LÉONARD</b> 9255, BOUL. LACORDAIRE 325-3280 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>LA SALLE</b> 1870, AV. DOLLARD 363-0633 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>LONGUEUIL</b> 85, BOUL. STE-FOY 679-5250 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>ST-LAURENT</b> 1340, MONTEE-DE-LIESSÉ 334-8312 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
<b>MONTRÉAL</b> 5750, CÔTE DE LIESSÉ 731-6471 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>MONTRÉAL-CENTRE-VILLE</b> 11, BOUL. DE MAISONNEUVE EST 849-8031 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>LAVAL-CHOMÉDEY</b> 1250, BOUL. LABELLE 688-3575 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>VERDUN</b> 4000, AV. VERDUN 761-4568 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>DOLLARD-DES-ORMEAUX</b> 4810, CHEMIN DES SOURCES 684-9532 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>ANJOU</b> 8301, BOUL. METROPOLITAIN 354-7444 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
<b>MONTRÉAL</b> 2615, RUE ONTARIO EST 527-8364 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>AHMUTSIC</b> 10220, BOUL. ST-LAURENT 381-2591 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>LAVAL-PONT VIAU</b> 366, BOUL. DES LAURENTIDES 667-0210 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>CHÂTEAUGUAY</b> 104, BOUL. D'ANJOU 691-3160 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>ST-MICHEL</b> 3845, RUE JEAN-TALON EST 729-4394 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	<b>W. GORDON INC.</b> 2125, BOUL. CAVENDISH 481-7771 De 7 h 00 à 13 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 00 à 13 h 00

\*Garantie à l'échelle nationale. \*Protection contre les risques routiers offerte en option.

# Réforme municipale : le contenant est là, le contenu reste à venir

— Robert Perreault, vice-président du comité exécutif

MARIANE FAVREAU

■ Même si le conseil municipal a entériné la vaste restructuration des services municipaux déjà annoncée par l'exécutif, la réforme n'est pas faite pour autant, averti hier soir le principal responsable, M. Robert Perreault, vice-président de l'exécutif.

« Ce soir, on fixe les conditions de la réforme, on lui donne son orientation générale. Le travail reste à faire et c'est un défi stimulant pour tous les employés. » Il a loué le travail de ceux qui ont choisi de prendre leur retraite et félicité les directeurs des nouveaux services.

L'opération qui fait passer de 23 à 14 le nombre de services municipaux (en comptant le secrétariat municipal et la commission des services électriques) n'a soulevé les critiques que des deux conseillers de l'opposition présents. M. Nick Auf der Maur s'est interrogé sur les super-services que l'on met en place, les comparant au super-ministère que le Parti Québécois avait créé en 1976 pour les abandonner peu à peu. Tout en souhaitant une réforme des

services, il se dissocie de celle-ci qui « entraîne le départ assez massif de gens expérimentés ».

Quant au porte-parole du Parti civique, M. Germain Prigent, il a signalé que le RCM a fait fi de ses engagements de consultation et a procédé « à l'improviste, en cachette, en catimini » sur cette question. « Quatre mois après leur arrivée au pouvoir, sans consulter personne, les dirigeants décapitent la haute administration de Montréal », a-t-il déclaré.

Il estime également qu'un « ami » du RCM a déjà trouvé sa récompense « puisque M. Pierre Beaudet se retrouve maintenant à la tête d'un nouveau service ». (M. Beaudet était haut fonctionnaire à Québec avant d'être engagé par la nouvelle administration.)

Là-dessus, le maire Jean Doré a tenu à préciser que le secrétaire général, M. Pierre LeFrançois, et son adjoint M. Pierre Beaudet, « sont des fonctionnaires de carrière qui ont choisi de mettre leur compétence au service de la ville ».

Il a également rappelé la discrétion dont jouit l'administration pour le choix de ses 79 cadres. « On va exercer cette discrétion dans le

choix de ceux qui sont appelés à diriger », a-t-il commenté. Mais la commission de la fonction publique continuera à exercer ses pouvoirs aux autres niveaux.

Quant à l'absence de consultation préalable, il explique que ce n'aurait pas été « judicieux » dans les circonstances. Mais après un an de fonctionnement, il y aura consultation sur ce que donnent les bureaux d'accueil dans les quartiers.

Le maire a également estimé à \$2,9 millions l'économie nette qui sera réalisée au bout de huit ans de cette réforme, même si elle entraîne des frais supplémentaires au départ.

Les directeurs de services qui ont choisi de prendre leur retraite bénéficient, en plus de leur pension, d'un montant en capital de 3,5 p. cent de leur traitement annuel par année de service. Et ce jusqu'à concurrence de leur traitement annuel.

Ainsi, un directeur qui aurait 22 ans de services et dont le salaire serait de \$90 000, recevrait un montant forfaitaire de quelque \$70 000. Ce montant peut être versé en 120 mensualités garanties ou peut être utilisé pour augmenter leur nombre d'années de participation au régime de retraite, ou versé en for-

faitaire. Il en va de même pour le remboursement des jours de maladie non utilisés et remboursables à leur départ.

La prime de séparation, pour ceux qui n'ont pas droit à la retraite, équivaut à six mois de salaire plus 2,5 p. cent du salaire par année de service.

## Un surplus de \$39 millions

On a également déposé, sans commentaires, le rapport du directeur des finances pour l'année 1986. On y découvre un surplus de plus \$39 millions. Il s'agit là du surplus le plus élevé des dernières années, à la Ville.

L'excédent des recettes sur les dépenses a été de \$66 millions. Mais des dépenses de \$27 millions ont été comblées avec une partie de cet excédent : déficit de l'exposition chinoise (plus de \$1 million, provisions pour des contestations de taxes (\$24 millions), réserve pour fluctuation des stocks (\$3 millions).

Par ailleurs, l'administration a affecté la majeure partie du surplus de \$39 031 900 à des biens ou services commandés l'an dernier, ou à de nouvelles dépenses. Si bien que le surplus disponible à la fin de l'exercice n'est plus que de \$4,7 millions.



Gérald LeBlanc

## Une deuxième prise de pouvoir

On aurait dit, lundi, que le RCM venait de prendre le pouvoir à l'hôtel de ville de Montréal. Le majestueux hall d'entrée avait pris ses airs de grandes circonstances. On avait même entouré le lutrin de gerbes de fleurs, pour la visite des nombreux cameramans de télévision, présents à la conférence de presse.

Les nouveaux gros canons de l'administration municipale étaient tous présents : le maire, Jean Doré; le président et le vice-président du comité exécutif, Michael Fainstat et Robert Perreault; le secrétaire général et grand patron des 12 000 employés de la ville, Pierre LeFrançois.

Après sa victoire écrasante du 9 novembre, le RCM avait pris possession de l'édifice, dont il avait ouvert toutes grandes les imposantes portes donnant sur la rue Notre-Dame. Pres de cinq mois plus tard, l'administration Doré-Fainstat annonçait lundi qu'elle était maintenant prête à prendre en main l'appareil municipal.

Un de mes bons vieux professeurs avait l'habitude de dire : « En toute chose, il y a deux choses et souvent trois ! » Et lundi, on annonçait deux choses : officiellement, une profonde réforme de structure et, officieusement, un grand ménage dans la haute direction de la fonction publique municipale de Montréal.

Brian Mulroney et Robert Bourassa viennent de nous apprendre qu'il y a deux manières de procéder, après la prise du pouvoir. Tous deux avaient promis de réduire le rôle de l'État, notamment en remettant à l'entreprise privée des pans de territoire accaparés par le gouvernement à l'heure de l'État-providence.

M. Mulroney a choisi la méthode de la valse-hésitation, un pas en avant et deux en arrière, tandis que M. Bourassa a profité de sa première année de pouvoir pour donner de grands coups dans la direction des coupures et des privatisations. Homme d'expérience, Robert Bourassa savait sans doute que les rendez-vous électoraux viennent vite et sont peu propices aux grandes réformes, toujours impopulaires auprès d'un segment ou l'autre de l'électorat.

Jean Doré semble avoir choisi la méthode Bourassa. Le RCM avait promis de rajeunir et de moderniser l'appareil municipal, en prenant bien soin de décrire la sclérose de l'administration montréalaise qui avait vieilli avec Jean Drapeau.

La nouvelle administration tient promesse. La réforme est de taille : d'une vingtaine, on réduit à une douzaine les divers services de la ville. On profite de cette réorganisation pour regrouper dans un même service des morceaux autrefois dispersés ici et là dans l'administration municipale. C'est le cas notamment de l'habitation et des loisirs. On donne de l'importance à la planification, longtemps négligée à Montréal.

On en profite aussi pour annoncer trois nouvelles mesures qui méritent une mention spéciale. On ouvrira cet automne 12 bureaux de quartier, afin de rapprocher des citoyens les services de renseignements municipaux. On ouvrira, aussi cet automne, à l'hôtel de ville, un comptoir d'accueil multilingue pour servir les diverses ethnies de Montréal. On mettra également en place le centre de documentation sur les affaires municipales, réclamé depuis longtemps par les chercheurs et groupes intéressés au développement urbain.

Il faut aussi signaler la création d'une Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC), qui sera chargée de la promotion culturelle au même titre que la CIDEM pour les domaines touristiques et économiques.

Voilà en gros, la réforme annoncée avant-hier. Sur papier, rien à redire. On annonce clairement ce qu'on fait et ce pourquoi on le fait. On avait promis de rajeunir et de moderniser l'administration municipale. On le fait, tant mieux !

Tout le monde s'entendait pour dire que Montréal avait un urgent besoin de renouveau, qu'il était temps que la métropole connaisse à son tour la révolution tranquille, par laquelle le Québec s'était mis à l'heure du monde moderne.

Les plus beaux papiers du monde n'ont cependant jamais rien amélioré. Tout dépend des hommes et des femmes qui remplissent les petites cases des organigrammes, ces tableaux où l'on résume la structure d'une entreprise ou d'une administration.

Comme toutes les nouvelles administrations, le RCM a voulu s'assurer qu'il était sur la même longueur d'onde que les fonctionnaires de la nouvelle structure. On aurait mal vu Brian Mulroney demander aux Pitfield, Coutts et autres hommes de Trudeau de demeurer à la tête de l'appareil fédéral. Tout comme Robert Bourassa ne pouvait laisser les Bernard, Carpentier et autres hommes de Lévesque continuer de mener l'administration provinciale.

Le nouveau patron de la fonction publique montréalaise, Pierre LeFrançois, en sait quelque chose. Il a été placé sur une tablette par la ministre des affaires sociales, Thérèse Lavoie-Roux, dès l'arrivée du gouvernement Bourassa à Québec en 1985.

Le RCM vient de faire la même chose à Montréal. Il s'est assuré que les dirigeants des services municipaux endossaient les nouveaux objectifs de l'administration. L'a-t-il fait selon les règles et en faisant passer le bien public avant la partisanerie et les amis ?

Le Parti civique pense que non. Claude Dupras et ses collaborateurs ont réagi en criant à la décapitation de la fonction publique, à la purge, au bain de sang et à la porte ouverte aux amis du nouveau maire.

Qu'en est-il au juste? Aucun employé n'a été congédié, pour la bonne raison que tous ont la sécurité d'emploi. Des anciens directeurs, neuf se sont prévalus du programme de pré-retraite offert par l'administration Doré-Fainstat.

Parmi les directeurs des 12 nouvelles directions, neuf ont été choisis à l'intérieur de la fonction publique de Montréal et trois seulement viendront de l'extérieur. Jean Doré a promis que ces trois postes seraient comblés après un concours public. On verra !

Force est de constater que les critiques de M. Dupras tombent à plat. Dommage, car il aurait été profitable que l'opposition analyse et décortique la réforme en profondeur annoncée par l'administration montréalaise.

## Glissades d'eau au Parc olympique?

■ Des entrepreneurs ont visité les piscines du Parc olympique, hier, en vue de préparer des projets qu'ils soumettront d'ici le 30 juin afin de rentabiliser ces installations jusqu'ici réservées au sport amateur.

Ils répondaient ainsi à un appel d'offres de la Régie des installations

olympiques qui a l'intention de convertir les piscines olympiques en un grand parc aquatique intérieur d'amusement.

L'exploitation de ce parc qui devra, selon les vœux des gens de la RIO, être dotée de glissades d'eau, de fontaines, d'un système pour faire des vagues, d'un bar et d'une décoration à caractère exotique avec fleurs, palmiers, etc., sera confiée à l'entreprise privée pour une période de dix ans.

Les propositions devront inclure les études de faisabilité technique et de rentabilité financière; la RIO, selon nos sources, offrirait \$25 000 à la meilleure présentation, \$15 000 pour la deuxième et \$10 000 pour la troisième meilleure proposition. Cependant, elle ne prend pas l'engagement d'accepter l'une ou l'autre des éventuelles propositions.

Le coût de location envisagé par la

RIO pour l'utilisation des lieux est de \$500 000 par année et une condition préalable est posée, soit la libération maximale des piscines (donc, il s'agirait en grande partie d'installations amovibles) pour 20 jours par an de sports aquatiques, soit des championnats ou compétitions de natation.

On prévoit que de nombreux architectes et ingénieurs, intéressés par un tel projet, visiteront les piscines du parc olympique d'ici le mois de juin afin d'imaginer les transformations qu'ils pourraient y apporter.

Soulignons que de telles installations de glissades d'eau à l'intérieur existent ailleurs, notamment dans un immense centre commercial à Edmonton, en Alberta, mais il n'y en a aucune dans des centres de sport reconnus ou dans d'ex-installations olympiques.

## LETRICOLE

POUR LES GOURMETS QUI ONT UN BON COUP DE FOURCHETTE!  
PRIX UNIQUE À LA CARTE

17\$

incluant entrée et plat principal.

«Formule intéressante de prix unique... une véritable aubaine!»  
Françoise Koyler, LA PRESSE

2065, rue Bishop  
Rév.: 843-7745

## PRÊTS

commerciaux seulement  
sans nantissement.  
Rapid Finance Co. Ltd.  
342-4488

## VOS KILOS EN TROP PEUVENT ÊTRE SALUTAIRES



## ...AUX ENFANTS QUI CHAQUE JOUR MEURENT DE FAIM

Si vous désirez retrouver votre schéma corporel idéal par une méthode douce, expérimentée et efficace, vous pouvez participer à l'Action Humanitaire qui nous tient tant à coeur.

Dans chacune de mes cliniques d'amincissement, 2,50 \$ par livre à perdre sont versés systématiquement à la Fondation Jean-Claude Gilles que j'ai créée dans le but de subvenir aux besoins des enfants sous-alimentés du Tiers-Monde.

International Foundation  
Jean-Claude Gilles Inc.

Informations disponibles  
Appeler gratuitement  
1-800-361-6592

UNE NOUVELLE ÉTOILE EST NÉE

# La Médallion

## 13,595\$\*

\*TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE EN SUS.

LE CONCESSIONNAIRE No 1 AU CANADA

pour le choix, pour le prix

## VILLE MARIE MONTRÉAL

Automobile Renault Ville-Marie Inc.

2995, rue HOCHELAGA, MONTRÉAL 527-8525  
Metro Préfontaine

**MICRO-XT** IBM PC-XT COMPATIBLE

**IMPRIMANTE Roland** 1012 120 caractères/seconde traction et friction

Prix régulier 469\$

# 349\$

# 1295\$

- Mémoire: RAM: 640 Ko
- Unité de disque: 2 lecteurs de disques
- Moniteur: haute résolution
- Clavier: 5151, 5150 ou type AT
- Interface: 2 lecteurs de disques 360K — série parallèle — horloge-calendrier — RS-232 — 8 fentes d'expansion
- Option: — disque rigide 25MO SEAGATE 595\$ — disque rigide 10MO 395\$

AT aussi disponible

**CENTRE DE L'ORDINATEUR** "C'est extra ordinateur"

203, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval 663-6719  
835, Décarie, Ville St-Laurent 747-7033

SERVICE APRÈS-VENTE PLUS garantie complète

# L'Église du Chili doit suivre l'exemple philippin

— Jean-Paul II

Reuter  
MONTEVIDEO

■ A bord de l'avion qui l'amena hier à Montevideo, et à la veille de sa visite au Chili, le pape Jean-Paul II a qualifié de dictatorial le gouvernement militaire du président Augusto Pinochet, et a ajouté qu'il prendrait fin tôt ou tard.

L'Église catholique chilienne, a-t-il ajouté, doit suivre l'exemple de l'Église philippine, qui a joué un rôle prépondérant dans la destitution du président Ferdinand Marcos en 1986.

L'Église du Chili est au premier

plan de la défense des droits de l'homme dans le pays. Pinochet, parvenu au pouvoir après un coup d'État sanglant en 1973, l'accuse d'être trop politisée.

A bord de l'avion, un journaliste a demandé au pape s'il était possible que l'Église chilienne s'engage dans le même type d'activisme que celle des Philippines, dans le combat pour les droits de l'homme et la liberté.

«L'estime cela non seulement possible, mais nécessaire, a répondu le Saint-Père, car cela fait partie de la mission pastorale de l'Église. Les droits de l'homme, la justice, font partie de notre mission.»

Sans être plus précis, le pape a déclaré que certaines personnes voulaient séparer l'Église de sa mission de défense de la justice et des droits de l'homme.

«Ils voudraient nous dire: 'Restez à la sacristie'. Ils disent que l'action de l'Église c'est de la politique. Mais ce n'est pas de la politique. L'Église ne peut pas se laisser mourir», a-t-il poursuivi.

### Poursuivre la quête de la paix

Le pape a également condamné hier l'usage de la violence pour résoudre «des situations d'injustice portées de conflits» et a lancé un «appel pressant» pour que la quête de la paix ne soit pas

interrompue.

Le Souverain Pontife prononçait alors un discours à Montevideo à l'occasion de la commémoration de la signature dans cette ville de l'accord entre le Chili et l'Argentine sur le conflit du Canal de Beagle en janvier 1979. L'accord avait été conclu grâce à la médiation du Vatican.

«Le recours à la force, à la violence, pour tenter de résoudre des situations injustes portées de conflits au niveau international et national n'apporterait que des pertes en vies humaines qui le condamnent comme solution», a affirmé le pape Jean Paul II.

**miniclaire**  
PARIS

**VENTE ANNIVERSAIRE 20% À 50%**  
du 18 mars au 18 avril 1987

2120, Drummond (coin Sherbrooke) H3G 1X1  
Tél.: (514) 288-3314

## Vous cesserez de fumer le 29 avril...

... si vous vous inscrivez dès aujourd'hui à Smokenders et si vous suivez notre programme.

En effet, vous allez vous arrêter de fumer dans 4 semaines, calmement, confortablement et définitivement. Que vous fumiez depuis longtemps ou non, que vous soyez gros fumeur ou non, et même si vous avez déjà essayé plusieurs fois d'arrêter... cette fois-ci, vous pouvez y arriver.

Le programme Smokenders a déjà aidé plus de 500,000 personnes à cesser de fumer. Vous aussi, il peut vous aider.

Même si vous n'êtes pas certain d'être prêt... vous pouvez apporter vos cigarettes à la réunion. Il ne vous en coûtera rien, mais vous aurez l'occasion de faire connaissance avec le programme Smokenders. Et si vous avez la volonté de venir à l'une de nos réunions, vous aurez assez de volonté pour cesser de fumer en 4 semaines.

Ce n'est pas une promesse. C'est un fait.

**Cette semaine seulement! Réunions GRATUITES d'information.** Choisissez la date et l'endroit qui vous conviennent.

**Lundi, mardi, mercredi et jeudi**  
30, 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril  
19h30

**Montréal**  
Auberge Wandlyn Inn  
7200 est, rue  
Sherbrooke  
(en face du Place Versailles)

**Lundi, mardi, mercredi et jeudi**  
30, 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril  
19h30

**Laval**  
Sheraton Laval  
2440, Autoroute des  
Laurentides  
(à côté du Carrefour Laval)

**La semaine prochaine seulement! Réunions GRATUITES d'information.** Choisissez la date qui vous convient.

**Lundi, mardi, mercredi et jeudi**  
6, 7, 8, et 9 avril  
19h30

**Montréal**  
Holiday Inn  
Place Dupuis  
1415, rue St-Hubert  
(Métro Berri)

**SMOKENDERS**

SMOKENDERS/CANADA LTEE

**Centre du Rasoir "FINE LAME"**  
SERVICES SUR TOUS LES

# RASOIRS

ÉLECTRIQUES

Pour **\$4.95** seulement

**VOTRE RASOIR SERA:**  
• Nettoyé • Lubrifié  
• Ajusté...  
(les pièces en sus)

**AUSSI: APORTEZ VOS PETITS APPAREILS MÉNAGERS POUR RÉPARATION ESTIMATION GRATUITE**

**CENTRE DU RASOIR "FINE LAME"**

MONTREAL et BANLIEUES		EN PROVINCE	
1241 Carre Philips 842-2921	Centre Duvernay 681-5710	St-Jean	Quebec
774 est Belanger 276-3266	4116 Wellington 761-5505	St-Jerome	Ste-Foy
Place Versailles 354-1040	Place Longueuil 670-0280	St-Hyacinthe	Levis
Galerie Dupuis 844-5117	Les Promenades Ste-Bruno 553-0274	Granby	Chicoutimi
Place Yvetot 334-7130	St-Basile 465-9150	Sherbrooke	Val D'Or
Centre Rockland 737-0426	MtL Champlain 465-9150	Shawinigan	Ottawa
Centre Fairview 697-6343	Centre Regional 692-1183	Trois Rivieres	
Carrefour Laval 688-0160	Place Angrignon 364-9706		

## L'endroit idéal, La Résidence Bénito St-Léonard Inc.

**Appartements 1 1/2, 3 1/2 meublés**

**OUVERTURE JUILLET 1987**

**7700, Le Mans**

**Pour renseignements: 251-2600**

Tapis mur à mur  
Construction en béton armé à l'épreuve du feu  
Salle de séjour avec foyer  
Insonorisation de première qualité  
Grandes fenêtres avec balcon (patio)  
Vue panoramique  
Système d'alarme en cas de feu  
Lumières d'urgence avec générateurs  
Deux ascenseurs  
Inclus dans le prix: intercom-electriote-eau chaude  
Garde de sécurité 24 heures  
Stationnement privé  
Vaste salle de conditionnement physique  
Bibliothèque et journaux quotidiens

**Services:**  
Service médical avec infirmière 24 heures et docteur au besoin  
Service d'hygiène quotidien  
Cuisine italienne et canadienne  
Trois repas par jour avec collations sur demande  
Laveuse et sècheuse  
Transport d'urgence

**Services publics:**  
Eglise catholique - Madonna del Carmine  
Centres d'achats  
Autobus-Taxis-Banques-Bureau de poste

**Activités:**  
Bai social hebdomadaire  
Après-midi récréatifs  
Personnel expérimenté à votre disposition

# PME

LE MAGAZINE PME  
LE MAGAZINE DE L'ENTREPRENEURSHIP

## vous offre ce mois-ci

### UN NOUVEAU DÉPART

Le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique s'associe au Magazine PME pour vous présenter son bulletin nouvelle façon. Cette initiative s'inscrit dans l'esprit de collaboration entre les organismes gouvernementaux et l'entreprise privée en vue d'atteindre des buts communs, et cela, pour le bénéfice de l'ensemble du Québec.

### UNE NOUVELLE SÉRIE LES GRANDS ENTREPRENEURS

ENTREVUE AVEC

**Bernard Lemaire** et l'entreprise qu'il dirige, Cascades Inc., sont devenus à la fois des symboles de dynamisme, d'expansion, d'efficacité et de saine gestion et des modèles de tenacité, d'ardeur au travail et d'ouverture aux idées nouvelles.

**Serge Racine** est économiste et président-directeur général de Shermag Inc., depuis 1977 une entreprise de fabrication de meubles de maison. Sous son impulsion, sa société a connu un développement spectaculaire, passant de cinq employés à cinq cents.

**GUYLAIN SAUCIER** LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE COMMERCE DÉPEND LE LIBRE-ÉCHANGE

LES GRANDS ENTREPRENEURS **BERNARD LEMAIRE ET SERGE RACINE SE RENCONTRENT**

L'AIDE AUX PME TOUT POUR S'Y RETROUVER

LES MERCURIADES COMMENT SÉLECTIONNE-T-ON L'ÉLITE

DRUMMONDVILLE **ALDORE FONS** NOUVELLE DIRECTION S'AFFIRME

**MICHEL CÔTÉ** L'AIDE AUX ENTREPRISES REPENSÉE

**ABONNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI**

# ÉCONOMISEZ 50%

Economisez 50% sur le prix d'un abonnement de douze numéros (12 numéros 35,40 \$) vous ne payez que 17,70 \$.

Pour renseignements: (514) 842-1042

Le magazine PME 360, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H2Y 1T9

Paiement-ci-joint  MasterCard  Visa

N° de carte: \_\_\_\_\_ Date d'expiration: \_\_\_\_\_

NOM: \_\_\_\_\_ PRENOM: \_\_\_\_\_

TITRE/PROFESSION: \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENTREPRISE: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_

PROV: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉL: (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

## Projet d'étude sur le recyclage des déchets

■ Une équipe de chercheurs appuyée par les cols bleus de Montréal a annoncé un projet d'étude, hier, en vue de recycler les tonnes de déchets que produisent les Montréalais à chaque année.

Les chercheurs, des professeurs attachés au service à la collectivité de l'Université du Québec à Montréal, demanderont des subventions aux organismes de recherche pour analyser de nouvelles façons de disposer des ordures ménagères.

Jean Lapierre, président de la section 301 du Syndicat canadien de la fonction publique, a dit que les cols bleus veulent transformer cette source de problèmes que sont les déchets « en source de revenus ».

« Il est illogique de ne pas recycler les tonnes de déchets recyclables », a dit M. Lapierre, dont le syndicat, affilié à la Fédération des travailleurs du Québec, a décidé de subventionner en partie la recherche.

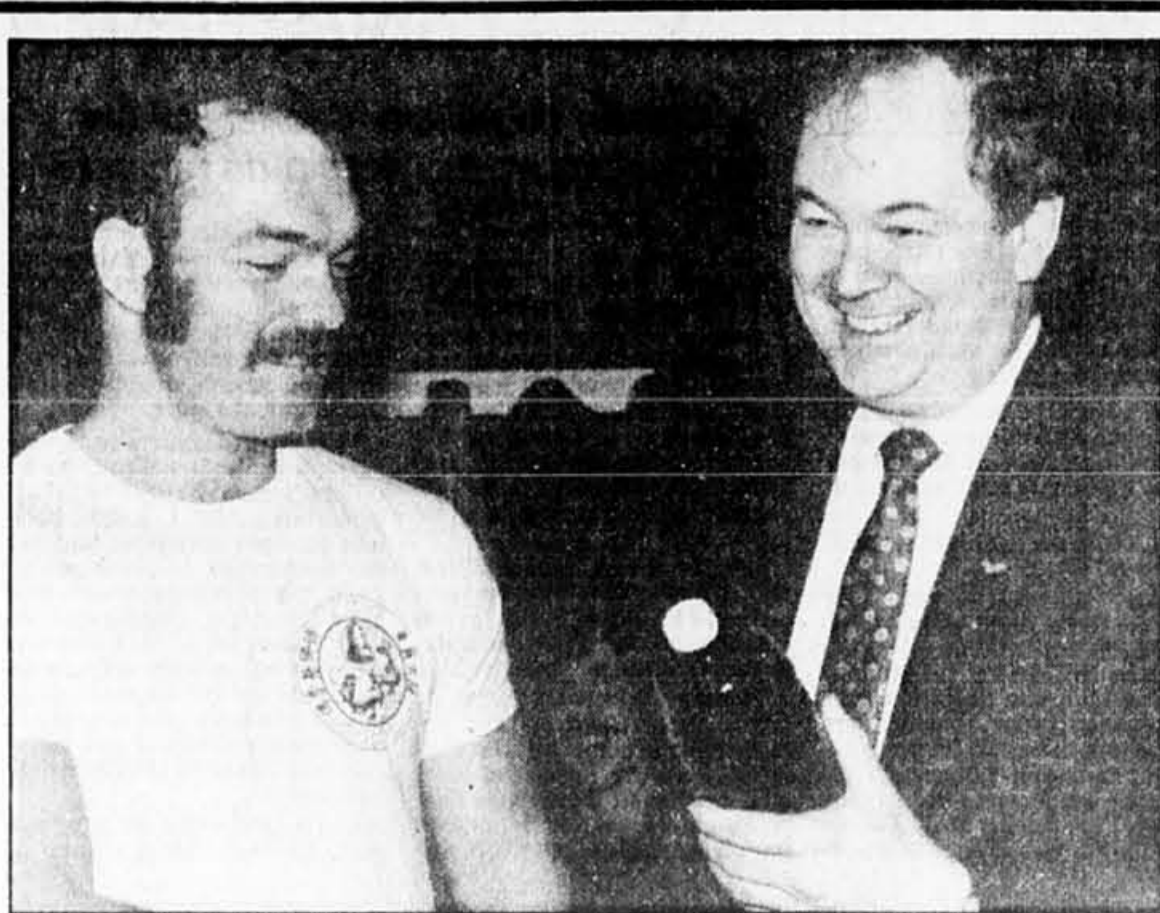
Wanda Smoragiewicz, biochimiste au département des Sciences biologiques de l'UQAM, a expliqué que les chercheurs construiront des réacteurs pour accélérer la décomposition des déchets organiques et leur transformation en humus.

De l'humus fabriqué à grande échelle pourrait être distribué aux cultivateurs afin de recouvrir les sols, qui subissent une grave dégradation, a-t-elle dit.

L'équipe de chercheurs, dirigée par Jean-Pierre Reveret, bio-économiste, entend aussi analyser la gestion actuelle et publier un document détaillé d'ici à un an et demi. Elle compte disposer d'un budget d'environ \$200 000.

Les ministères de l'Environnement du Canada et du Québec, l'Union des municipalités régionales de compte et l'Association des entrepreneurs en services sanitaires ont par ailleurs annoncé hier la tenue d'un colloque sur l'enfouissement sanitaire et la valorisation des déchets.

Chaque Québécois produit en moyenne une tonne de déchets par année, ont signalé les organisateurs du colloque, qui se tiendra les 7 et 8 avril à Sherbrooke.



Le président de la CUM, Michel Hamelin a reçu de Jean-Luc Roussy une pinte de sirop d'érable du Cap Saint-Jacques, grand cru printanier 1987!

PHOTO JEAN GOUPIL, LA PRESSE

## La cabane à sucre de la CUM au service des jeunes

FLORIAN BERNARD

■ En devenant propriétaire des vastes bois du Cap Saint-Jacques, il y a quelques années, la Communauté urbaine de Montréal a hérité du même coup d'une erablière dotée d'une cabane à sucre. Plutôt que de démolir cette cabane, la CUM a décidé de la mettre au service des jeunes. Hier, le président de la CUM, M. Michel Hamelin, et quelques élus, se retrouvaient au cœur d'une véritable partie de sucres dans le parc régional du Cap Saint-Jacques.

Pour la deuxième année consécutive, l'erablière de la CUM a été prêtée aux Soeurs de Sainte-Croix qui l'utilisent dans le cadre d'un programme de réinsertion sociale des jeunes en difficulté. Une trentaine de jeunes de 17 à 30 ans, garçons et filles, en profitent. Ils ont entaillé quelque 600 érables. Hier, ces jeunes ont offert en dégustation les produits de l'érable au président Michel Hamelin et à ses invités.

M. Hamelin a divulgué, hier, un autre programme destiné à aider les jeunes. Il s'agit du prêt de la Maison des moniteurs, au Cap Saint-Jacques, à des jeunes en difficulté qui s'initient à la musique. Sous la direction de la corporation D-Trois-Pierres et des religieuses, ces jeunes préparent un concert en plein air. En retour de ces services, les jeunes s'occupent de l'entretien des lieux et du gardiennage du parc.

D'autres jeunes, cette fois des louveteaux de la meute Marie-Reine-de-la-Paix, de Pierrefonds, ont assuré tout au long de l'hiver la garde du Vieux Château Gohier. Cette bâtisse a servi de relais aux skieurs de fond. Les louveteaux ont assuré la surveillance générale des lieux, maintenu les services de cantine de même que le chauffage des foyers.

Plus de 67 000 personnes ont fait du ski de randonnée cet hiver sur les différentes pistes des parcs régionaux de la CUM.

## Les temporaires de TdH s'en promettent à la saison des... « feux d'artifice »

GEORGES LAMON

■ Les quelque 370 employés temporaires de l'AMARC, membres

du Syndicat des travailleurs de Terre des Hommes (CSN), auront recours à divers moyens de pression pour appuyer la négociation de leur prochaine convention col-

lective de travail. La dernière est échue depuis le 31 décembre 86.

C'est ce qu'ont décidé hier soir, dans une proportion de 97 p. cent, les 116 travailleurs présents à l'Assemblée générale. Si on ignore pour le moment la nature de ces moyens de pression, un porte-parole assure toutefois qu'ils seront « visibles » au mois de mai et lors des feux d'artifice. L'objectif des syndiqués est de signer leur contrat de travail pour le 24 juin.

Cette année, ils veulent un contrat de deux ans, comportant notamment des hausses salariales horaires globales de \$ 1,84 (\$ 1 de rattrapage et des augmentations respectives de 5 et 4 p. cent réparties sur deux ans). Cela porterait alors leur salaire à \$8,40, comparativement à \$6,56 l'an dernier.

### Dix semaines assurées

Par ailleurs, le syndicat réclame une saison garantie de 10 semaines assurées, au lieu des 80 heures par deux semaines qu'ils travaillaient précédemment. Le Syndicat entend aussi s'attaquer à la question de la santé et de la sécurité au travail et à une compensation de \$7 pour assurer un transport approprié aux employés, après la fermeture de La Ronde.

Selon la vice-présidente du syndicat, Anne-Michèle Bourgault, les trois séances de négociations qui se sont déroulées jusqu'ici, n'ont pas fait progresser le dossier d'un pas. « Au départ, l'AMARC refuse de rémunérer les trois négociateurs syndicaux, a expliqué Mme Bourgault, même si c'était prévu dans la précédente convention. On n'a même pas eu le temps de discuter du contenu de la convention. Ce que nous voulons éviter, ce sont les nombreuses mises à pied, comme les 72 de l'an dernier. Mais nous avons la ferme intention de négocier.

### A l'AMARC on accuse le syndicat

À la direction générale de l'Association montrealaise d'action récréative et culturelle (AMARC), on admet que la négociation n'a guère progressé. On reproche au Syndicat « de pas vouloir négocier ». On répète que les salaires réclamés sont exagérés d'autant plus que déjà ces employés temporaires perçoivent un salaire plus élevé que dans la grande majorité des parcs d'amusement en Amérique du Nord.

L'AMARC engage chaque année 1 400 employés non syndiqués, en plus des 370 employés temporaires syndiqués. Ces derniers sont affectés notamment aux caisses, au fonctionnement et à la surveillance des manèges, à l'entretien, aux stationnements et à la conduite des balades. De ce nombre, 80 p. cent sont des étudiants d'université ou de cégep et 20 p. cent des non-étudiants. En moyenne, ils travaillent 11 semai-

## Le cardinal Léger récupère de façon étonnante

Il pourrait quitter l'hôpital dès le week-end

JULES BELIVEAU

■ « Le cardinal Léger continue de nous surprendre. » C'est ainsi que le secrétaire du cardinal Paul-Émile Léger a annoncé hier après-midi que l'état de santé de l'ancien archevêque de Montréal, hospitalisé pour une pneumonie depuis quelques jours, ne cesse de s'améliorer.

Mme Colette Bellavance venait tout juste de rendre visite au cardinal, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. « Il était assis dans son fauteuil », a-t-elle dit. Elle a ajouté que des antibiotiques et du serum étaient encore administrés au prélat et qu'il devait également recevoir des traitements en inhalothérapie, mais que sa pneumonie se resorbait très rapidement. S'il continue de récupérer au même rythme, a encore dit Mme Bellavance, il sortira de l'hôpital peut-être au cours de la prochaine fin de semaine.

Le cardinal Léger a été transporté d'urgence, en ambulance, à l'Hôtel-Dieu samedi dernier, vers 6 h du matin. Sa température était alors de 104°F, ce qui ne pouvait manquer d'inquiéter les confrères sulpiciens avec lesquels il vit. La veille, il avait fait une brève visite à l'hôpital Notre-Dame.

Parlant de l'extraordinaire fa-



Le cardinal Paul-Émile Léger

culte de récupération du cardinal Léger, Mme Bellavance, qui a une formation d'infirmière, affirmait hier: « Je n'ai jamais, jamais, jamais vu cela. C'est encore plus étonnant si on songe que le cardinal Léger aura 83 ans au cours du mois d'avril. Cet homme est vraiment un phénomène et je pense qu'il continuera de nous surprendre pendant longtemps. »

## Dangers d'inondation écartés

■ Toute menace d'inondation sérieuse dans le quartier Laval-Ouest semble être écartée pour le moment.

Le responsable des Mesures d'urgence de Laval, M. Yvon Royal, a révélé hier que l'eau qui était apparue dans certaines rues au cours des dernières journées s'était quelque peu retirée.

D'un autre côté, la police municipale n'a reçu aucun appel de résidents aux prises avec des problèmes d'inondation nécessitant une évacuation de leur maison.

Aux Mesures d'urgence, on souhaite maintenant que les précipitations ne soient pas trop abondantes.

## Ile de Montréal

### Pointe-Claire: des habitants réclament un parc au bord de l'eau



FLORIAN BERNARD

Le conseil municipal de Pointe-Claire a été saisi d'une requête signée par 1 800 contribuables qui réclament la

« municipalisation » d'un vaste terrain boisé de cinq acres, sur les rives du lac Saint-Louis. Désigné sous le nom de bois de Glenaladale, ce grand terrain appartenait jadis à la famille Stewart. Il est maintenant entre les mains de promoteurs qui veulent y ériger diverses constructions. Face à cette éventualité, l'Association pour la sauvegarde des espaces verts de Pointe-Claire multiplie les démarches afin que la ville achète le bois et le transforme en un parc riverain. La représentante de l'Association, Mme Diane Noël, soutient qu'avec la dépollution prochaine du lac Saint-Louis et la disparition de plusieurs espaces boisés au cours des prochaines années, la ville a le devoir de préserver celui-ci. Le maire Malcolm Knox a soutenu, pour sa part, que Pointe-Claire possède déjà de nombreux terrains sur le bord de l'eau. Il a aussi souligné que le coût d'acquisition du bois de Glenaladale serait trop élevé.

### VANDALISME SUR LES ARBRES A VERDUN

■ Pendant ce temps, à Verdun, des voyous ont massacré plusieurs arbres dans un nouveau parc aménagé il y a quelques mois par la ville. Les citoyens de la rue Godin ont adressé une requête aux autorités municipales, demandant qu'une surveillance plus étroite soit exercée au parc Riverview. Le conseil a déploré ces actes de vandalisme et a promis de resserrer la surveillance. D'autre part, la ville a commandé pour \$8 348 d'arbres de la pépinière Cramer. Ces arbres jalonnent la piste cyclable.

### OUTREMONT RÉCLAME DES POUVOIRS ACCRUS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ

■ Emboitant le pas à plusieurs villes de l'Ouest de l'île de Montréal, notamment Kirkland, Côte Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Hampstead, Westmount, et d'autres, le conseil municipal d'Outremont a adopté une résolution

réclamant que ses officiers de sécurité publique aient désormais le pouvoir d'intervenir dans les infractions au code de la route. A Outremont, ce sont des pompiers qui assurement les fonctions d'officiers de sécurité publique. Leurs pouvoirs sont actuellement limités aux règlements municipaux. Pour sa part, le conseil municipal de Verdun a refusé d'entériner un tel projet d'amendement à la Loi des cités et villes, estimant que les interventions dans le domaine du code de la route doivent être laissées aux policiers officiels.

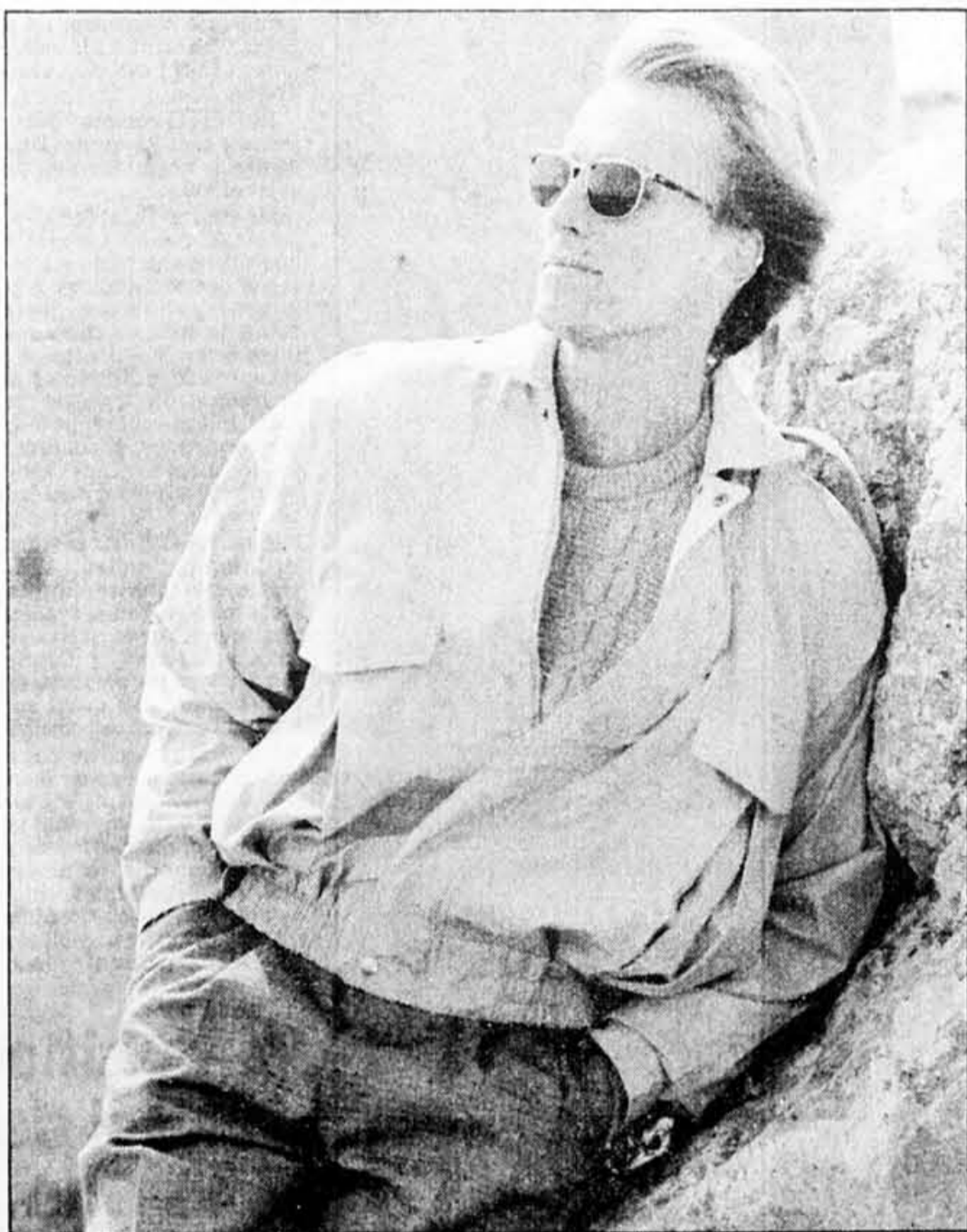
### EN UN AN, PLUS DE 2 MILLIONS D'APPELS AU CENTRE D'URGENCE 911

■ Depuis son inauguration, il y a un an, le centre d'urgence de la Communauté urbaine de Montréal a reçu 2 200 000 appels. Dans 95 p. cent des cas, les appels ont été référés aux autorités compétentes en moins de 3 secondes. Ces résultats ont dépassé de trois fois les objectifs de la première année. Les dirigeants du Centre constatent toutefois que le public fait présentement une utilisation massive du «911» pour toutes sortes de demandes qui ne représentent aucun caractère d'urgence. Dans le but de dégager les circuits, un nouveau numéro de dépannage non urgent vient d'être intégré, composé des lettres CUM-INFO, correspondant au numéro 280-4636. Le public est invité à retenir ce numéro pour ses demandes de renseignements concernant la Communauté urbaine de Montréal.

### OUVERTURE PROCHAINE DE LA STATION DE MÉTRO PARC

■ La nouvelle station de métro Parc, située sur la ligne numéro 5, entre les stations Acadie et De Castelnau, au nord de Jean-Talon, sera inaugurée le 15 juin. Cette station aura pour accès l'ancienne salle d'attente intégrée à la partie ouest de la station Jean-Talon. Elle deviendra éventuellement une station de correspondance avec un réseau de transport ferroviaire de surface. L'environnement immédiat de la station sera doté d'un espace vert aménagé. Grâce à un immense puits de lumière, les usagers pourront voir les arbres de l'intérieur de la station. La station Parc sera la soixantième du réseau de la STCUM. Elle portera la longueur totale du réseau du métro à 55,2 km.

## En premier pour le week-end



Une mode essentielle pour la détente pure et simple... Le veston de coton blousant à dos très ample est garni de plusieurs poches et est entièrement doublé. Kaki, jaune ou blanc cassé. P-M-G-TG. 100\$. Pull de coton garni de torsades contrastées. Blanc, jade, rouge, jaune, turquoise ou corail. P-M-G-TG. 80\$. Pantalon texturé bleu foncé. 28-38. 90\$.

**HOLT RENFREW**

Sherbrooke et de la Montagne, 842-5111 • Rockland • Fairview Pte-Claire • Place Ville-Marie • rue Sherbrooke ouvert, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

En Premier!

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**CRTC**

**AVIS**

**CRTC — AVIS PUBLIC 1987-84. RENOUELEMENT DE LICENCES EXPIRANT EN 1987.** Le Conseil annonce par la présente qu'il a reçu des demandes de renouvellement de licences pour des entreprises d'émission de radiodiffusion, dont les licences expirent le 30 septembre 1987 et qu'il se propose de renouveler ces licences pour un terme complet, sous réserve d'intervention(s). Entreprise de réception de radiodiffusion: 7. MONTREAL (Que.). Demande (862445300) présentée par **COMMUNICATION TUNNEL INC. (CHLV) 6850, boul. Louis H. Lafontaine, Suite 202, Anjou, H1M 2T2.** Examen de la demande: 6850, boul. Louis H. Lafontaine, Anjou.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull, (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C. Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et prouve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **28 avril 1987**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Canada

## Libre, Chartrand se convertirait à l'écologie

JOYCE HAPIER  
SAINT-JÉRÔME

■ S'il était progressivement remis en liberté après avoir purgé plus de 15 ans de pénitencier pour le meurtre d'un policier, Réal Chartrand, 43 ans, se consacrerait à l'écologie afin de satisfaire son « besoin de réparer ».

S'il se soucie beaucoup de la qualité de l'environnement maintenant, c'est qu'il ne se sent pas porté vers les « sciences humaines ».

« L'écologie m'anime, m'attire », a-t-il dit.

Le prisonnier témoignait hier pour la troisième journée consécutive devant un jury d'Assises qui décidera s'il est maintenant admissible à une libération conditionnelle. D'une voix toujours calme à la barre, M. Chartrand a raconté aux sept femmes et cinq hommes qui forment le jury que, depuis l'âge tendre de 12 ans, sa vie n'a été que crimes et châti-

### L'assassin du policier Gabriel Labelle, en 71, éprouve le « besoin de réparer »

ments, jusqu'à l'aile des condamnés à mort de la prison de Bordeaux pour le meurtre du policier Gabriel Labelle en octobre 1971.

Pendant son long témoignage, il a raconté son passé jusque dans les moindres détails. Il tente de convaincre ce jury qu'il n'est plus l'homme dangereux qu'on voulait pendre avant l'abolition de la peine capitale et qu'il pourrait reprendre sa place parmi les hommes libres.

« Après tant d'années d'horreur, si j'ai pu conserver une parcelle de lucidité, c'est que j'ai fait le vide et que je me suis débarrassé de mes bibites », a-t-il souligné.

Toutefois, avant de parler de ses projets, M. Chartrand a raconté au tribunal comment il en était arrivé à abattre le policier alors qu'il bénéficiait d'un congé temporaire de Pinel où il purgeait une série de peines pour vols, me-

naces et évasions. Après avoir passé de très mauvaises périodes dans plusieurs prisons, où calmants et électrochocs ne semblaient pas l'avoir apaisé, M. Chartrand devait être envoyé à Pinel, où espérait-on, les psychiatres sauraient l'aider.

Mais là, il devait faire la connaissance, plutôt néfaste, du Dr Gilles Lefebvre qui tombait amoureux de lui. Les deux hommes devaient entretenir une liaison dangereuse. Le psychiatre signait des permissions de sortie pour le patient, alors qu'il n'en avait aucun droit. M. Chartrand circulait en voiture, utilisait les cartes de crédit du médecin et portait une arme pour le protéger d'un maître chanteur qui menaçait de crier sur les toits qu'il était homosexuel.

Le Dr Lefebvre, a dit le prisonnier, lui avait fait beaucoup de

mal. Sachant que le patient n'allait pas pouvoir jouir d'une libération conditionnelle, le psychiatre lui avait dit que s'il ne lui obéissait pas, il n'avait qu'à apposer sa signature et il retournerait au « pen ».

« Il était impensable que j'y retourne, c'était comme retourner en enfer », s'est-il exclamé hier.

Après deux nuits d'insomnie et une autre rencontre avec le psychiatre, M. Chartrand devait abattre le policier après avoir commis un vol à main armée dans une banque à Saint-Augustin. Il devait ensuite se réfugier dans une maison et prendre une petite fille en otage. Tout au long, c'est son psychiatre qu'il voulait tuer, il entendait des voix.

« Elles me disaient: tues-le pas, il a été correct avec toi. Tues-le, c'est un écoeurant », de continuer le prisonnier en ajoutant qu'il ressentait de violentes impulsions.

Dans cette maison, a raconté M. Chartrand, il a d'abord songé au suicide puis à la petite fille dont il se sentait responsable étant donné que la police avait encerclé la demeure. Il ne voulait pas qu'elle soit blessée ou tuée par accident.

« Je me suis donné comme rôle de protéger cette enfant-là. »

Plus tard, il devait se rendre à la police qui l'assiégeait; et, soulagé-t-il, la petite fille qui l'avait en quelque sorte empêché de se suicider, devait sortir indemne de l'aventure.

Aujourd'hui, a dit M. Chartrand, il n'en veut plus au Dr Lefebvre et ne chercherait pas à se venger s'il reprenait sa liberté. Son ancien psychiatre est un « être malade » qui travaille encore et s'occupe des alcooliques, a-t-il appris.

« Je n'ai pas de haine contre lui, mais je ne peux pas vous dire que je l'aime. »

## Signature retardée dans les cégeps

■ La Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) déplore le fait que trois mois après l'entente de principe, intervenue avec la Fédération des cégeps en décembre, les cégeps refusent toujours de signer les textes de la convention collective sur lesquels il y a accord.

Mme Rose Pellerin, présidente de la FNEEQ, a expliqué hier que les textes que les négociateurs patronaux refusent de parapher représentent 90 p. cent de la convention collective. Elle note que le comité patronal de négociation des cégeps n'a pas encore donné de réponse concernant les textes qui ont été ratifiés à la table commune (CSN) avec le Conseil du Trésor.

La FNEEQ compte 10 000 professeurs dans les cégeps. Une rencontre de négociation est prévue aujourd'hui.

M. Pierre Falardeau, porte-parole du comité patronal, réplique que les cégeps ne veulent pas signer une entente sur des points mineurs, alors que plusieurs points importants demeurent en litige. Selon M. Falardeau, il reste encore quelque 50 points à régler. Le syndicat, dit-il, malgré l'entente de principe convenue le 20 décembre dernier, et confirmée en janvier, a des demandes nouvelles qui n'apparaissent pas à leur dépôt initial.

Mme Pellerin fait la même accusation à l'endroit des employeurs et précise qu'effectivement les cégeps et le syndicat ne s'entendent pas sur certains textes. Ce désaccord porte, dit-elle, sur des « petits points agaçants, mais importants » quant au contenu de l'entente de principe.

Elle veut poursuivre des négociations intensives pour tenter de régler les points litigieux et procéder à la ratification des textes. Elle ne veut pas que les membres aient à recourir à des moyens de pression qui perturberaient la fin de la session collégiale. Mais elle n'exclut pas cette possibilité si les collègues continuent « leur obstruction ».

## Perquisition au local des Evil's Ones

■ Une motocyclette Harley-Davidson volée a été retrouvée lors d'une perquisition effectuée hier soir au local du groupe de motards Evil's Ones, à Saint-Basile-le-Grand, sur la Rive-Sud, rapporte la Sûreté du Québec.

Des agents de la SQ, assistés de policiers de Saint-Hubert et Saint-Basile, sont entrés vers 18 h 30 dans le local des motards situé au 28, rue Alvarez. Les quelque 25 policiers cherchaient surtout des armes utilisées dans des crimes commis à Saint-Hubert. Ils n'en ont pas trouvé et personne parmi les huit hommes présents n'a été arrêté.

**TIP TOP**

COMPLETS  
Wm.H. LEISHMAN

*Maintenant*

■ MIEUX QUE JAMAIS ■

ÉCONOMISEZ 70,00\$

Les complets Wm. H. Leishman sont les plus populaires au Canada depuis plus de 50 ans: une tradition de qualité. Cette saison, notre collection comprend des modèles à simple boutonnage, taillés dans des tissus légers de pure laine et offerts dans des teintes d'été ainsi que dans des rayures classiques en gris ou marine. Cette collection, confectionnée dans notre usine au Canada, offre également des textures intéressantes résultant de mélanges de polyester/laine et de soie. Idéaux pour la saison.

MAINTENANT  
**189<sup>99</sup>**

**TIP TOP**

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.



## L'épouse du compositeur Mathieu a gain de cause

GERMAIN YARDIP

■ Depuis le décès du pianiste et compositeur André Mathieu, survenu le 2 juin 1968, sa veuve, Mme Marie-Ange Mathieu n'avait cessé ses recherches afin de récupérer ses manuscrits originaux. Ce n'est qu'en 1985 ou 1986 qu'elle a fini par les retrouver.

Elle intenta alors une poursuite contre un neveu de son mari, M. Eric Le Reste, et le juge Ginette Piché, de la Cour supérieure vient de lui donner raison.

En plus de déclarer la demanderesse propriétaire de tous les manuscrits des oeuvres d'André Mathieu, elle a ordonné au défendeur de lui payer la somme de \$20 000, avec intérêts et dépens.

L'histoire remonte à l'époque du mariage du musicien, le 22 octobre 1960. Dans le contrat de mariage, Mathieu lui faisait donation de la somme de \$10 000 ainsi que de toutes ses compositions musicales et droits d'auteur, comme gain de survie.

Mais antérieurement à cela, quelques mois avant le mariage, précisément le 24 mai 1960, il avait signé un document par lequel il donnait toutes ses oeuvres musicales et littéraires à ses parents et qui annulait « tout don antérieur ou futur ».

Cependant, Mathieu avait toujours gardé possession des manuscrits. Le 13 mai 1968, soit trois semaines avant la mort de ce dernier, sa femme, à la demande de son mari et de sa belle-mère, avait envoyé chez celle-ci les précieux documents par taxi.

Après la mort d'André, à l'âge de 39 ans, son épouse tenta en vain de récupérer les manuscrits. Sa belle-mère dit qu'elle ne les avait pas, malgré que le chauffeur de taxi, retracé, confirme les avoir remis, à l'adresse où il avait été envoyé, rue Saint-Denis, à une dame d'environ 55 ans dont le signalement correspondait à celui de la mère d'André Mathieu, Mme Wilhelmine Gagnon.

Marie-Ange Mathieu fit effectuer des saisies chez Mme Gagnon ainsi que chez une de ses amies, mais sans succès.

Ce n'est qu'en 1986, alors que le procès était déjà en marche, qu'elle prit connaissance du document de donation de Mathieu à ses parents, alors que le défendeur s'en servit pour démontrer que les manuscrits lui appartenaient puisqu'ils lui avaient été remis par sa grand-tante Wilhelmine, avant la mort de cette dernière, en 1976.

Le juge Piché a décidé que la donation faite par Mathieu à ses parents ne valait pas parce que le bien en question ne leur avait jamais été délivré. La preuve démontre, au contraire, que les manuscrits furent apportés par Mathieu, lors de son mariage, dans le domicile qu'il occupait avec son épouse. La donation était donc imparfaite.

Par ailleurs, la clause de donation dans le contrat de mariage a eu pour effet de révoquer la donation faite aux parents.

Les manuscrits d'André Mathieu sont maintenant à la Bibliothèque Nationale à qui les a vendus Eric Le Reste pour un montant global et forfaitaire de \$20 000, le 23 mai 1985.

Cette somme a été déposée par M. Le Reste dans un compte en fiducie en attendant le présent jugement.

## L'ex-juré Hamel témoigne

GERMAIN YARDIP

■ L'ex-juré Mario Hamel a témoigné, hier, au procès de Denis Larocque accusé de tentative d'entrave à la justice.

Hamel lui-même s'était, la veille, reconnu coupable d'entrave; il connaîtra sa sentence d'ici quelques jours. Entre-temps, il demeure en détention.

Dans sa déposition, Hamel a raconté qu'après avoir avoué à des membres du jury dont il faisait partie qu'il avait été acheté par les Hell's Angels, il avait écrit, le 30 novembre, une note au juge Jean-Guy Boilard l'informant de ce fait.

Il fut immédiatement exclu du jury et fut amené à la prison de la rue Parthenais pour y être interrogé.

Hamel, âgé de 29 ans, a expliqué à la Cour que son aveu était motivé par le regret de son geste qui avait créé une impasse chez les jurés envers lesquels il avait fini par ressentir de l'amitié.

Selon son témoignage, Larocque, à qui il avait fait part de sa nomination comme juré au procès des Hell's Angels, lui offrit une somme d'argent pour faire avorter le procès.

Il accepta le marché et reçut un premier versement de \$23 000 en coupures de \$1 000, le reste devant lui être remis plus tard, après le procès des motards.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

AVIS public CRTC 1987-83. Émissions de musique vidéo: Cet avis public a pour but d'informer les titulaires et les autres parties intéressées de la façon dont le Conseil entend traiter de la teneur canadienne des émissions comprenant essentiellement de la musique vidéo, et de clarifier la responsabilité des titulaires à cet égard. Dans l'annexe à l'avis public CRTC 1984-94 du 15 avril 1984, le Conseil a donné sa définition d'une émission canadienne. Cet avis renferme la définition des expressions « bande musicale vidéo canadienne » et « émissions de musique vidéo ». Définition d'une bande musicale vidéo canadienne: les productions de bandes musicales vidéo, de court métrage ou sur bande vidéo ou encore d'extraits de concerts qui ne sont pas produits principalement aux fins de l'émission particulière dont ils font partie, et qui renferment normalement une sélection musicale et du matériel visuel, seront accrédités comme canadiens lorsqu'au moins deux des exigences audio qui suivent entre a) et d) et trois des exigences entre a) et f) sont respectées: a) l'instrumentation ou les paroles sont principalement interprétés par un Canadien; b) la musique est celle d'un compositeur canadien; c) le parolier est un Canadien; d) l'interprétation se fait au Canada; e) le directeur de l'enregistrement vidéo ou de la société de production est canadien; et f) les installations de productions vidéo se trouvent au Canada. Il était également précisé dans l'avis public qu'en ce qui a trait aux enregistrements vidéo produits le ou après le 1er janvier 1986, au moins l'un des deux critères vidéo susmentionnés (soit e) ou f) doit être respecté. Émissions de musique vidéo: pour les émissions composées principalement de bandes musicales vidéo et comprenant dans certains cas un présentateur et d'autres éléments de programmation, l'accréditation d'une émission canadienne sera accordée si tous les éléments autres que les bandes musicales vidéo sont canadiens, et un minimum de 30 p. 100 des bandes musicales vidéo est canadien. Cette dernière disposition ne viserait pas les services de musique spécialisés. Lors d'une audience récente portant sur le renouvellement d'une licence, une titulaire, lorsqu'interrogée au sujet de la teneur canadienne de certaines bandes musicales vidéo, avait reconnu que certaines émissions inscrites au registre comme canadiennes ne renfermaient pas suffisamment de bandes musicales vidéo canadiennes pour satisfaire la définition du Conseil. Renseignements: Services d'information, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, (819) 997-0313, Visior (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Tour Barrington, Pièce 428, Halifax (N.-É.) B3J 2A8, (902) 426-7997; Edifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, (204) 949-6306; Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200, boulevard Dorchester, pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6607; 700, West Georgia, suite 1130, case postale 10105, Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6, (604) 666-2111.

Canada



## Collège de Bois-de-Boulogne

Le collège offre aux adultes:

### Sessions intensives PRINTEMPS - ÉTÉ

- cours de langues axés sur la communication orale
- groupes limités à environ 15 participants
- coût: 2\$ / l'heure, test de classement inclus

#### 1. Session du printemps (45 heures)

- anglais (tous les niveaux)
- espagnol (débutants 1 et 2)
- 10 samedis consécutifs, de 9 h à 13 h, à compter du 25 avril

#### 2. Session d'été (45 heures)

- anglais (tous les niveaux)
- du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30
- 29 juin au 10 juillet.

#### INSCRIPTIONS ET TEST

- Présentez-vous sans rendez-vous dans le hall du pavillon Ignace-Bourget aux dates suivantes:
  - session du printemps: les 7 et 8 avril 1987, à 19 h
  - session d'été: le 9 juin, à 10 h et les 8 et 9 juin, à 19 h

10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, Québec H4N 1L4 332-3000, poste 313

# Un choix de piscines remplies de bon sens!

MODÈLES 1987 AUX PRIX DE 1986

ÉPARGNEZ EN ACHETANT  
DÈS MAINTENANT ET PROFITEZ  
DE NOS FACILITÉS DE PAIEMENT

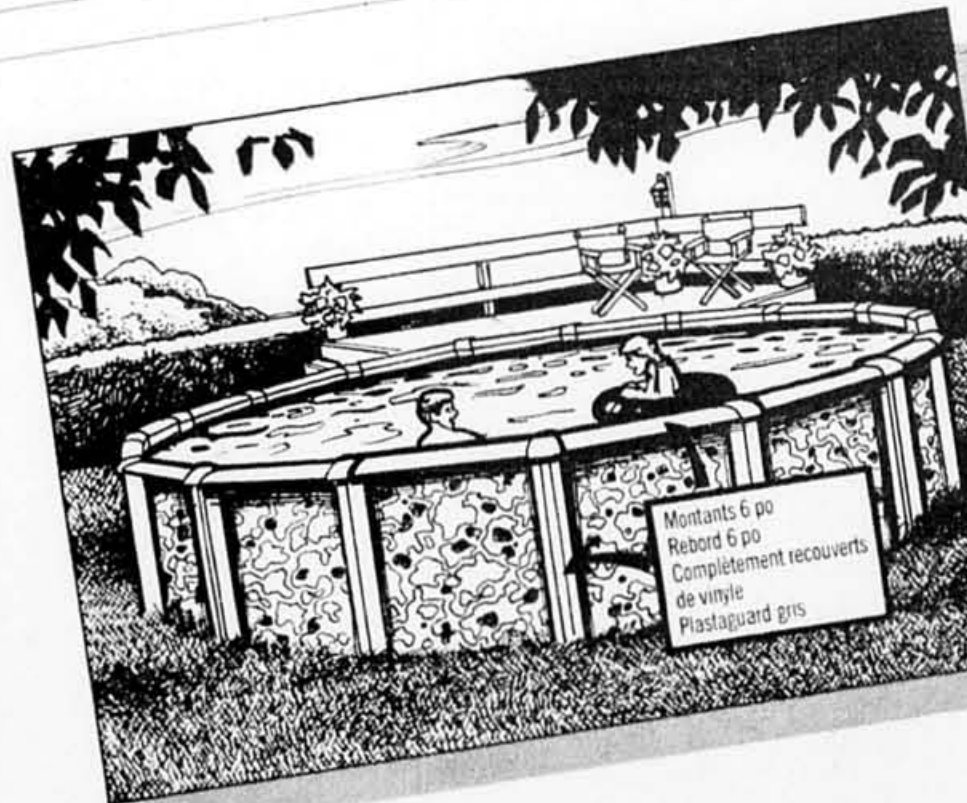
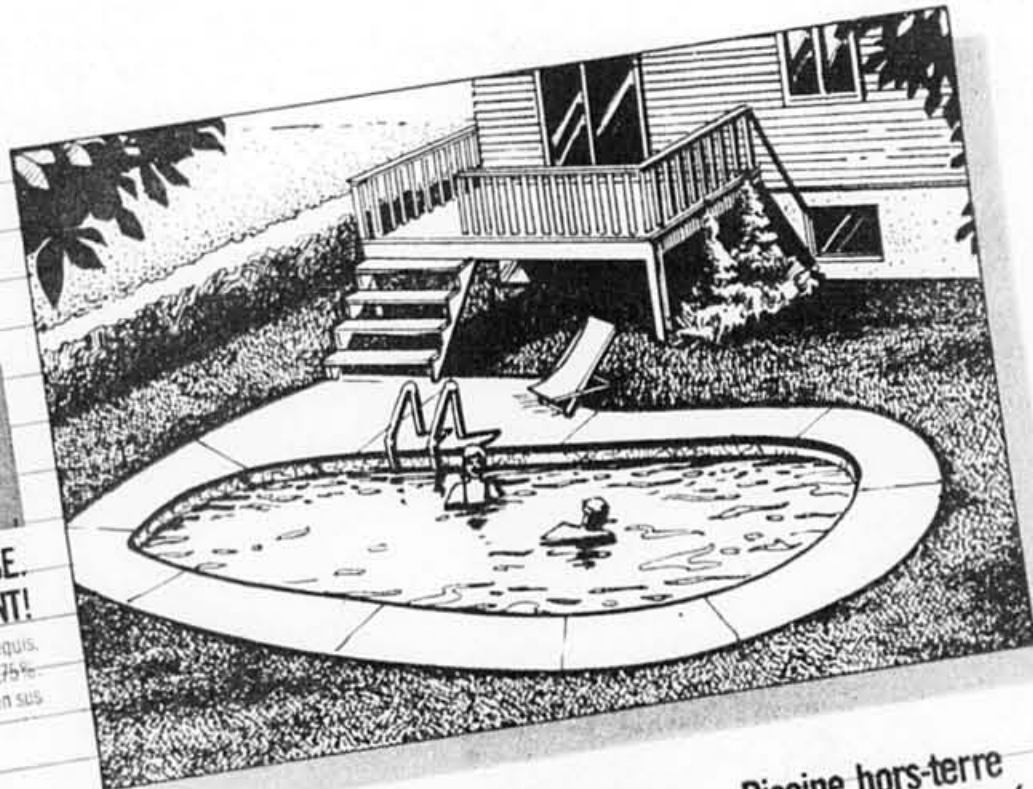
Piscine creusée  
16' x 30'  
modèle "Pearl"

6 999\$

174 09\$  
PAR MOIS

INSTALLATION COMPRISE.  
AUCUN SOUS-CONTRACTANT!

48 versements. Comptant de 10% requis.  
Termes calculés à un taux de 13,75%  
Taxe en sus



Montants 6 po  
Rebord 6 po  
Complètement recouvert  
de vinyle  
Plastaguard gris

1599\$ 1899\$

15 pieds de diamètre  
montants et rebord  
de 6 pouces

24 pieds de diamètre  
montants et rebord  
de 6 pouces

70 93\$  
PAR MOIS

84 24\$  
PAR MOIS

24 versements. Comptant de 15% requis.  
Termes calculés à un taux de 13,75%  
Taxe comprise

FAITES UN SAUT CHEZ TRÉVI, MÊME LE DIMANCHE!

SERVICES CENTRALISÉS • CONSEILS D'EXPERTS • GRANDE VARIÉTÉ DE MEUBLES  
EN RÉSINE DE SYNTHÈSE, LAQUÉS ET NON LAQUÉS, ET ACCESSOIRES DE PATIO.

Profitez-en pour visiter notre nouvelle boutique de bains tourbillon.

Heures d'ouverture  
LUN À MER: 10 h à 18 h  
JEU ET VEN: 10 h à 21 h  
SAM: 9 h à 17 h  
DIM: 10 h à 17 h

- CHÈQUES ACCEPTÉS
- PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE
- MISE DE CÔTÉ



PLAN  
MISE DE CÔTÉ

Depuis 15 ans!  
**TRÉVI**  
L'expérience par excellence

Maintenant 5 succursales pour mieux vous servir!

Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801 ■ Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701 ■ Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210  
■ St-Léonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 ■ Pierrefonds 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

## LE SYSTEME

E

C'EST MEILLEUR  
QUE LE SYSTEME D!

Voir page B-4

La campagne sur les vertus des  
condoms: Lavoie-Roux réticente...

Presse Canadienne

■ C'est la réticence de la ministre de la Santé et des Services sociaux Thérèse Lavoie-Roux qui aurait incité les départements de santé communautaire (DSC) à stopper la campagne d'utilisation du condom qui devait s'amorcer hier.

Selon Michel Bissonnette, responsable du Centre de communications en santé communautaire, le visionnement fait par la ministre a eu un effet déterminant.

Celui-ci souligne que les DSC jouissent d'une marge de manoeuvre certaine, mais quand il y a des campagnes et des projets d'envergure provinciale, l'avis du ministre de la Santé et des Services sociaux est demandé.

Une note reçue vendredi dernier dans 23 des 32 départements communautaires par le président de la division de santé communautaire au sein de l'Association

des hôpitaux du Québec, Richard Lessard, indiquait qu'il y avait lieu de « parfaire nos instruments de communication ».

Il invitait donc tous et chacun à remiser soigneusement le matériel qui devait être acheminé dans les CLSC, les cégeps et dans les pharmacies, notamment, jusqu'à une date ultérieure.

Certains n'ont pas tenu compte de la directive mais d'autres attendent de voir de quel côté le vent soufflera de peur de couper les ponts avec le ministère, a-t-on pu apprendre.

La campagne visant à promouvoir l'utilisation du condom dans la lutte aux maladies transmises sexuellement (MTS) est l'initiative du Programme régional de contrôle des MTS, de Montréal.

## Urgence d'agir

La responsable, Catherine Hankins, semble bien découragée. Elle se refusait, hier, à confir-

mer de quel côté venait le blocage de son projet mais se disait étonnée de constater que l'autorité de la ministre était si grande.

Mme Hankins assure que des tests ont été faits par la compagnie de publicité qui a conçu les messages publicitaires destinés à la radio et à la télévision. Ceux-ci ont été bien reçus par les jeunes adultes et la population en général.

Selon elle, certaines personnes de générations plus âgées ne se sentent pas à l'aise avec l'idée de prôner l'utilisation du condom pour lutter contre les MTS.

« Ils ont fait l'expérience de ça dans les années 1940... »

Celle-ci rappelle que les infections par le chlamydia sont d'une telle ampleur qu'il urge d'agir.

On estime que 200 000 cas de chlamydia sont déclarés chaque année et que dans 85 p. cent des cas ce sont les 15-29 ans qui sont infectés.

AVIS LÉGAUX,  
APPEL D'OFFRES,  
SOUMISSIONS

## APPEL D'OFFRES

## PROJET:

Hôpital Notre-Dame  
Renovation de la cafétéria Mailloux

## PROPRIÉTAIRE:

Hôpital Notre-Dame  
1560, rue Sherbrooke est  
Montréal, Québec H2L 4M1  
Tel.: 876-7042

## ARCHITECTES:

Lemay Leclerc  
4001, rue St-Antoine ouest  
Montréal, Québec  
H4C 1B9  
Tel.: 932-5101

## INGÉNIEURS EN

## STRUCTURE ET

## MECANIQUE-

## ELECTRICITE:

Lalonde, Valois, Lamarre, Valois &  
Associés Inc.  
1100, boul. Dorchester ouest  
Montréal, Québec  
H3B 4P3  
Tel.: 876-4455

L'Hôpital Notre-Dame, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux du projet en titre.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975), L.Q. chapitre 53, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à partir du jeudi, 2 avril 1987, 9 h 00, SUR APPEL TELEPHONIQUE, contre un dépôt de CINQUANTE DOLLARS (50,00\$), non remboursable, à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cheque visé au montant de vingt et un mille dollars (21000,00\$), fait à l'ordre du propriétaire, l'Hôpital Notre-Dame, ou d'un cautionnement de soumission au montant de quarante-deux mille dollars (42000,00\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat et d'un cautionnement des matériaux et de la main-d'oeuvre pour le même montant.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues chez le propriétaire 1560, Sherbrooke est, Pavillon Mailloux, Local MR1204, Montréal, jusqu'à 14 h 00, heure en vigueur localement, le jeudi, 23 avril 1987, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Une visite des lieux est organisée le vendredi, 10 avril 1987, à 9 h 30, rendez-vous au local LR-1211.

M. André Payette  
Service des approvisionnements



## APPEL D'OFFRES

La C.E.C.M. recevra aux heures, dates et lieux indiqués, des soumissions pour les appels d'offres énumérés ci-dessous. Ces soumissions doivent être scellées dans les enveloppes fournies à cet effet, puis remises de main en main à la réceptionniste, au 3e étage de:

LA COMMISSION DES ÉCOLES  
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL  
Bureau de la planification et du  
service à l'usager  
3700, rue Rachel est,  
Montréal.

ÉCOLE ET DESCRIPTION	DATE ET HEURE D'OUVERTURE
Contrat no. 6870584 Centre administratif Annexe	Judi 87-04-16 15 h
Contrat no. 6880583 École William Hingston Réfection partielle de la toiture	Judi 87-04-23 15 h
Contrat no. 6880590 Polyvalente Henri-Bourassa Réfection partielle de la toiture	Lundi 87-04-27 15 h
Contrat no. 6870591 École Gadbois Transformateur	Judi 87-04-23 15 h

Les entrepreneurs peuvent se procurer, à l'adresse ci-dessus, une série des plans, devis et autres documents de soumission, moyennant une somme de 25,00 \$ pour chacun des projets, payable seulement par cheque visé ou mandat bancaire fait à l'ordre de la C.E.C.M. Ils doivent accompagner leur soumission d'un cautionnement de soumission ou d'un cheque visé de 10% de leur soumission.

Le dépôt pour plans et devis sera remboursé à ceux qui auront présenté une soumission et qui les retourneront, complets et en bon état, dans les huit (8) jours suivant la date d'ouverture des soumissions. Autrement, ce dépôt sera confisqué.

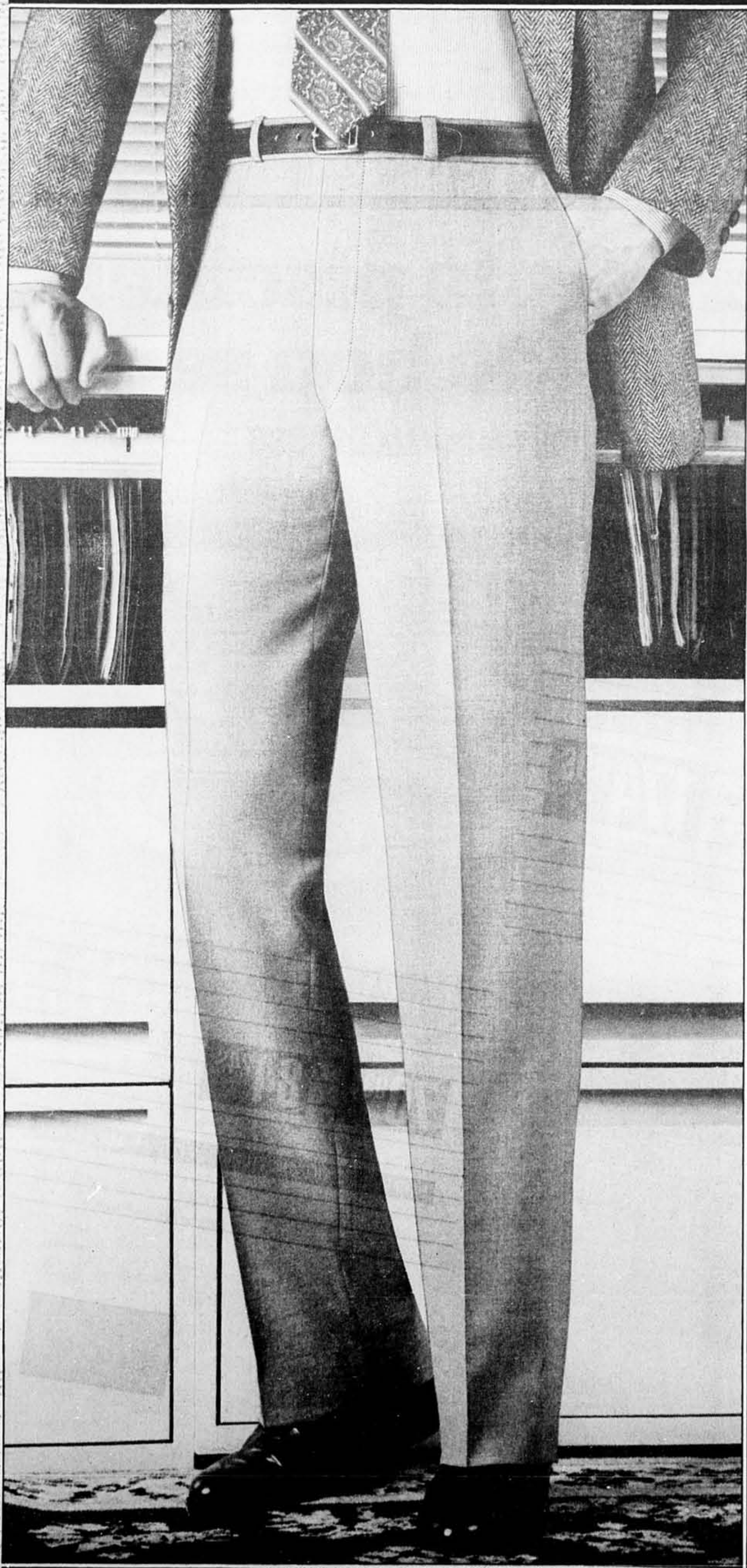
Pour les sous-traitants, le dépôt pour plans et devis n'est pas remboursable.

La C.E.C.M. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

## CORRECTION

encart publicitaire du mercredi 1er avril 1987  
Page 6 complets à carreaux 99 99 - pas disponibles  
Page 7 chemises sport Bluestone Club 10 99 - pas disponibles  
Page 10 Hunt Club pour petites, rabais 33% - pas disponible  
Page 11 coordonnées Hunt Club rabais 28% - pas disponibles  
Page 12 bas de nylon Kayser - pas disponibles à St-Bruno  
Page 14 tenues d'entraînement 9 99 et 10 99 pas disponibles  
Page 16 mobilier provincial français pour enfants - pas disponible à St-Bruno  
Page 20 t-shirt Adidas - pas disponibles  
Dernière page Astidias Oneida - pas disponibles  
SIMPSON REGRETTE TOUT INCONVENIENT CAUSE PAR CES ERREURS.

Suite des Avis légaux  
on pages A11, C6, G6 et G7



## TIP TOP

CETTE  
SEMAINE  
SEULEMENT  
PANTALONS  
EN NATTÉ

ÉCONOMISEZ 40%

Ces pantalons en natté ont été confectionnés au Canada, exclusivement pour Tip Top, dans un tissu polyester/laine 55/45% confortable et idéal à porter à l'année longue. Choisissez parmi une gamme complète de teintes de la saison s'harmonisant à nos vestons sport.

MAINTENANT  
**26<sup>99</sup>**  
ÉCONOMISEZ 18,00\$

## TIP TOP

Notre tradition est synonyme  
de qualité et de bons prix.

**AVIS LÉGAUX,  
APPEL D'OFFRES,  
SOUMISSIONS**



**VILLE DE  
DOLLARD-DES-ORMEAUX  
CONTRAT 391  
APPEL D'OFFRES**

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «Soumission» et adressées au Greffier, 12001 boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Québec, seront reçues jusqu'à 15 heures le 9 avril 1987, pour la construction du boulevard de Salaberry (Macadam, béton bitumineux, trottoirs, bordures et drainage 8.000 pi. lin.).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville. On obtiendra ces formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50,00) en s'adressant au bureau du Chef du Service du Développement de la Ville, 12001 boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux.

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les dix (10) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission et b) d'une lettre d'intention de la compagnie de cautionnement.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans recourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

R.B. Coulter  
Chef du Service du Développement.



**VILLE DE  
DOLLARD-DES-ORMEAUX  
CONTRAT 392  
«APPEL D'OFFRES»**

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «Soumission» et adressées au Greffier, 12001 boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Québec, seront reçues jusqu'à 15 heures le 9 avril 1987, pour la construction de plusieurs rues (macadam, béton bitumineux, trottoirs, bordures 100.000 sq. ft.).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville. On obtiendra ces formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50,00) en s'adressant au bureau du Chef du Service du Développement de la Ville, 12001 boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux.

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les dix (10) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission et b) d'une lettre d'intention de la compagnie de cautionnement.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans recourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

R.B. Coulter  
Chef du Service du Développement.



**MASCOUCHE  
AVIS PUBLIC  
APPEL D'OFFRES/RÉGIME  
D'ASSURANCES COLLECTIVES  
DOSSIER No MAS-87-397**

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible au bureau de André Gingras & Associés Inc., 4150 Ste-Catherine ouest, suite 490, Westmount, Québec H3Z 2W8 à compter de 9 h 00 le mercredi 1er avril 1987.

Sont admises à soumissionner les compagnies d'assurances autorisées à transiger des assurances de personnes et ayant une place d'affaires au Québec.

L'heure, la date et l'endroit pour la remise des soumissions sont fixés à 14 heures, le mardi 28 avril 1987 à l'Hôtel de ville de Mascouche, 3034, rue Sainte-Marie, Mascouche, Québec J7K 1P1. Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 14 heures dans la salle des comités.

La Ville de Mascouche ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront reçues et n'en-courra aucune objection envers les soumissionnaires.

Donné à Mascouche, Québec le 31 mars 1987

Le greffier,  
Jacques Lacroix, avocat



**Woolco  
CORRECTIONS**

Veuillez prendre note des changements suivants dans notre cahier «Little Wonder Shop» inséré dans LA PRESSE du 1er avril 1987:

À la première page, l'ensemble 2 pièces pour garçon à 8,365 n'est pas offert dans nos succursales.

À la page 3, le matelas pour lit d'enfant, le lit blanc, la chaise «Future Sites», le siège d'auto et la poussette sont offertes dans certaines succursales seulement.

À la dernière page, la béquille n'est pas comprise sur le vélo BMX rose pour fille.

Toutes nos excuses pour ce contretemps.

**Ivanov tient bon**

JEAN HÉBERT  
collaboration spéciale

Les deux Montréalais Kevin Spraggett et Igor Ivanov se sont contentés d'un verdict nul lors de la deuxième partie du match qui les oppose pour le championnat du Canada aux échecs. Ivanov mène maintenant ce duel en six parties par 1,5 à 0,5 points.

Menant les pièces blanches, Spraggett a fait de beaux efforts pour égaliser la marque, mais la ténacité de son adversaire a finalement égalisé le jeu. Les observateurs s'accordent toutefois pour signaler une chance ratée par les Blancs au 11ème coup. Au lieu de 11. Fxb7, la suite 11. dxc5! Fxg2 12. Tg1 Fc6 13. exd6 Dxf4 14. gxf4 exd6 15. Tg7 aurait permis à Spraggett de vraiment entrevoir la victoire.

À la suite de ce résultat, Spraggett se retrouve en fort mauvaise posture. Il devra maintenant amasser trois points dans les qua-

tre prochaines parties pour gagner le match. Une lourde exigence.

**La partie  
Spraggett-Ivanov  
(défense ouest-indienne)**

1. d4 Cf6 2. Cf3 b6 3. c4 Fb7 4. g3 e6 5. Fg2 Fb4 6. Fd2 Fxd2 7. Dxd2 d6 8. Ce3 Ce4 9. Df4 Df6 10. Cd2 Ce5 11. Fxb7 Cxb7 12. De4 c6 13. d5 Ce5 14. Dg2 0-0 15. 0-0 exd5 16. exd5 Cba6 17. Tac1 Tac8 18. Tfd1 Cb4 19. dxc6 Dxc6 20. a3 Ca2 21. Cxa2 Dxa2 22. Te2 De6 23. Df3 d5 24. Cf1 Ce4 25. Txc8 Txc8 26. Ce3 Td8 27. Df5 Cf6 28. Rg2 Dc6 29. Dc2 Dc6 30. Td4 g6 31. Dd5 h5 32. h3 Te8 33. b4 Dc6 34. h4 Te5 35. Rg1 Dc6 36. a4 Rg7 37. Dc3 Ce4 38. Txe4 dxe4 39. Ce4 Rf6 40. Rg2 Dd5 41. Rh2 Re6 42. Cxe5 Dxe5 43. Dc6 Re7 44. e3 Rf8 45. Da8 et nulle par consentement mutuel.

La troisième partie est prévue pour aujourd'hui, à 16 h, toujours au Ramada Inn, angle Guy et Dorchester.

**Accusé d'homicide involontaire**

GILLES ST-JEAN

Un homme âgé de 71 a comparu hier en Cour des sessions, à Shawinigan, sous une accusation d'homicide involontaire, à la suite de la mort de son épouse, le mois dernier.

Romeo Meilleur, domicilié depuis peu sur la rue Dorchester, à Montréal, a été arrêté hier matin par des policiers du détachement de Shawinigan de la Sûreté du Québec, relativement au décès par commotion cérébrale de Mme Carmen Courchesne-Meilleur, âgée de 73.

Mme Meilleur avait appelé la police, le 25 février dernier, se plaignant d'avoir été l'objet de voies de fait de la part de son mari.

Elle est morte dans son lit, le lendemain matin, et son corps a été transporté à Montréal où une autopsie a été pratiquée au Laboratoire de médecine légale.

Les expertises macroscopiques

du cerveau de la victime ont démontré qu'elle avait succombé à une commotion, qui pourrait avoir un lien avec les incidents de la veille.

Le couple, rapporte la SQ, était marié depuis 12 ans.

Résultats instantanés!

**LOTO QUÉBEC  
1-976-2020**

Résultats des 7 derniers jours. Appelez à toute heure, de n'importe où au Québec.

Frais de 65¢ portés à votre compte de téléphone.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



**DÉCISION**

Décision CRTC 87-200. RÉSEAU DE TÉLÉVISION CTV. À la suite d'une audience publique qui a débuté le 17 novembre 1986 dans la région de la Capitale nationale, le Conseil renouvelle la licence de radiodiffusion du réseau de télévision de langue anglaise de la CTV TELEVISION NETWORK LIMITED du 1er octobre 1987 au 31 août 1992, aux conditions de licence stipulées dans la décision et dans la licence qui sera attribuée.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

**PLUS on calcule  
PLUS on revient  
À L'UN DES  
5 MAGASINS**

**BRAULT & MARTINEAU**

**AUCUN DÉPÔT  
AUCUN INTÉRÊT  
AUCUN PAIEMENT**

**SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN**

**AVANT LE 12 MAI 1987**

**Réfrigérateur 17 pieds cubes (492 litres) sans givre, modèle luxueux**

- 2 moules à glaçons et clayettes dans le congélateur
- Ouverture amovible
- Castors latéraux
- 2 bacs à légumes

**699\$** Service et livraison gratuits

**CUISINIÈRE 30"**

- porte en verre fume amovible
- four à nettoyage facile
- horloge, minuterie
- 2 éléments de 6 pouces et 2 de 8 pouces
- gril et lèche-frite de porcelaine

**499\$** Service et livraison gratuits

**LAVEUSE À DEUX VITESSES**

- 3 combinaisons de température d'eau de lavage-rincage
- 3 combinaisons de lavage

**499\$** Service et livraison gratuits

**SÈCHEUSE AUTOMATIQUE**

- Cycle automatique Tissus infroissables
- 3 choix de températures

**319\$** Service et livraison gratuits

**LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER**

- 4 boutons-poussoirs
- 2 niveaux d'eau
- Broyeur d'aliments mous

**399\$** Service et livraison gratuits

**MAGNAVOX**

**GARANTIE 36 MOIS**

**239\$**

Service et livraison gratuits

**TÉLÉCOULEUR 14" STYLE MONITEUR**

- Modèle portatif
- Possibilité de 69 canaux
- Tube-image à matrice noir
- Syntonisation électronique

**ALLUMEZ VOS PASSIONS**

Voici un ensemble à dîner 5 pièces en laque polyester. Le dessus de la table est d'arborite lustré avec panneau-rallonge 12". Les 4 chaises en bois fini laque polyester ont de haut dossiers lattés et les sièges sont rembourrés. Buffet aussi disponible moyennant un léger supplément.

**1297\$** 5 pièces

Livraison gratuite

**SOFA TROIS PLACES... 1097\$**

**CAUSEUSE..... 847\$**

**FAUTEUIL INCLINABLE... 557\$**

Livraison gratuite

**BRAULT & MARTINEAU**

• ACHAT MINIMUM DE 500\$ • NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE  
• SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT • AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ  
EN ENTRÉE LE 12 MAI 87 • SUR LA MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT.

**MONTREAL**  
7930 est. Sherbrooke  
(Metro Beaugrand)  
**353-7330**

**LAVAL**  
382, boul. des  
Laurentides  
**667-3210**

**VILLE LASALLE**  
1130  
Dollard  
**364-6110**

**ST-LÉONARD**  
6875 est. Jean Talon  
(Pres des Galeries d'Anjou)  
**254-9455**

**LONGUEUIL**  
3245, chemin Chambly  
(Coin Roberval)  
**679-1260**

OU LA QUALITÉ N'EST PAS UN OBSTACLE AUX BAS PRIX.

Suite des Avis légaux en pages A10, C8, G6 et G7

**BCP VA Y GOÛTER.**

“**N**ORBERT  
VA AVOIR UNE  
NOUVELLE AGENCE”



LÉVEILLÉ  
VICKERS  
& BENSON

LÉVEILLÉ VICKERS & BENSON INC.  
1130, RUE SHERBROOKE OUEST, BUREAU 1500, MONTRÉAL, QC, H3A 2M8  
TEL. (514) 849-1049 TÉLEX 055-62493